

SHERBROOKE — A domicile
UN AN, d'avance \$5.50
AU MOIS, d'avance 0.50
CANTON DE L'EST — Par la maille
UN AN, d'avance \$4.00
SIX MOIS, d'avance 2.25
AU MOIS, d'avance 0.40
ETATS-UNIS
UN AN, d'avance \$6.00
AU MOIS, d'avance 0.60
Toute année commencée est due en entier.

LA TRIBUNE

16, rue Wellington-Sud
SHERBROOKE, Qué.
Téléphone Bell : 971.

Prière de nous aviser sans délai de tout
changement d'adresse afin d'obtenir
une prompte distribution.

TROIS SOUS LE NUMERO.

QUINZIEME ANNEE — No 280

SHERBROOKE, SAMEDI 17 JANVIER 1925

Le rapport financier du Trésorier de la Province accuse un surplus de \$2,435,044

LA DETTE FRANÇAISE EN GRANDE-BRETAGNE REDUITE DE MOITIE

Les Anglais se sont pratiquement déclarés en faveur de l'application du plan Balfour. — La Grande-Bretagne ne voudrait cependant pas faire de règlement basé sur les paiements de l'Allemagne. — La France, de son côté, voudrait un règlement plus satisfaisant. — On ne s'attend pas à ce qu'une conférence soit tenue prochainement.

NEGOCIATIONS AVEC LES ETATS-UNIS

(Presse Canadienne)

PARIS, 17. — Le gouvernement français considérait, hier, comme un fait, la réduction de moitié de sa dette envers la Grande-Bretagne. L'obtention d'un tel résultat est appelé à peser d'un poids considérable dans les négociations ayant trait au règlement de la dette française envers les Etats-Unis.

Au Quai d'Orsay, on ne s'attend pas qu'une conférence sur les dettes interalliées soit tenue prochainement, mais on croit que les conversations entamées avec Londres se continueront par les canaux diplomatiques, jusqu'à de nouveaux développements.

Le plan Balfour

Le consentement que Londres a donné à la publication de vendredi soir des lettres échangées entre Churchill et Clemenceau, signifie, croit-on, que le cabinet anglais approuve la déclaration de Churchill, faite dans sa lettre à Clemenceau, voulant que la Grande-Bretagne soit en faveur du plan Balfour, par lequel la Grande-Bretagne n'accepterait de l'Allemagne et des alliés seulement que ce qu'elle doit aux Etats-Unis.

Mais l'intention de la France est d'amener Churchill à changer son point de vue, défini aux Communes, que l'Angleterre ne ferait pas de règlement basé sur la capacité de paiement de l'Allemagne. En d'autres termes, tout en voulant bien consentir une réduction de la dette des alliés, la Grande-Bretagne ne tient pas à faire des arrangements qui dépendraient de la bonne ou mauvaise volonté de paiement de l'Allemagne.

Une forte réduction

D'un autre côté, suivant la note de Curzon du 11 août 1923, les alliés auraient une balance de 6 milliards de marks à payer. La France doit à l'Angleterre trois milliards de dollars, mais les autres alliés en doivent autant; en conséquence, les Français tenteront de ne porter sur leurs épaules que le fardeau de 3 milliards de 6 milliards de marks, que l'Angleterre percevra des alliés. Ceci veut dire une réduction de 70% de la dette franco-anglaise. Ce serait le maximum que la France peut espérer attendre, mais qu'il en soit, elle est maintenant certaine d'une forte réduction.

La possibilité d'un tel règlement explique facilement le désir de la France de faire son règlement avec la Grande-Bretagne, avant de commencer des négociations avec les Etats-Unis.

M. Clemenceau déclara à la Chambre, hier soir, que les pourparlers commenceront aussitôt que le gouvernement de Londres aura répondu officiellement à sa demande au sujet de l'application du plan Balfour. Il promet aussi que les résultats seraient soumis au parlement pour ratification.

LUTHER TROUVE TRES DIFFICILE DE FORMER UN CABINET ALLEMAND

(Presse Canadienne)

BERLIN, 17. — Le Dr Hans Luther, le nouveau Chancelier allemand, manquant encore de quatre ministres, hier après-midi, une heure avant de paraître devant le Reichstag, et la session qui devait marquer l'inauguration officielle de son cabinet fut remise jusqu'à lundi. On rapporte que le ministre le plus difficile à trouver est le ministre des finances, et le fait s'explique facilement.

ON PEUT MAL INTERPRETER PARFOIS



"Le convive: Est-ce que vous employez le charbon anthracite?"
L'hôte: "Certainement. Le cuisinier s'en est justement servi pour cette tartine."
—The Passing Show.

L'année fiscale ayant débuté avec une balance de \$2,699,571, les recettes générales ont atteint \$35,377,089, portant le total des recettes aux comptes du revenu et du capital au montant de \$38,076,669. — Les dépenses ont été de \$35,641,624, laissant le surplus précité. — M. Arthur Plante, député de Beauharnois, a parlé durant toute l'après-midi, hier. — La Chambre s'ajourne en signe de deuil.

REPOSE AU DEPUTE DE BEAUHARNOIS

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 17. — Le rapport financier de la province, pour l'exercice terminé le 30 juin 1924, a été soumis à l'Assemblée Législative, hier soir, par l'hon. trésorier Jacob Nicol.

Ce rapport montre que l'année fiscale a débuté avec une balance de \$2,699,571, et que les recettes générales ont atteint \$35,377,089, portant donc le total des recettes, aux comptes du revenu et du capital, au montant de \$38,076,669. Les dépenses ont été de \$35,641,624, laissant un surplus de \$2,435,044.

Quant aux recettes ordinaires et aux dépenses, les principales sources de revenus sont les suivantes: Subsidies fédéraux, \$2,315,643; terres et forêts, \$4,277,003; colonisation, mines et pêcheries, \$635,534; administration de la justice, \$1,026,130; commission des liquidations, \$3,660,000; droits de successions, \$2,977,850; corporations commerciales, \$2,322,772; licences, hôtels, manufactures, etc., \$1,305,629; loi des automobiles, \$2,133,065; contributions pour les asiles d'aliénés, \$669,552; revenus fortuits, \$218,591, et autres sources, portant le total des recettes ordinaires à \$23,170,733.

Sous la rubrique des dépenses ordinaires la dette publique compte \$3,830,372. La législation a coûté \$372,951; l'administration civile, \$1,173,236; l'administration de la justice, \$1,844,868; l'Instruction Publique, \$2,669,161; les asiles d'aliénés, \$1,108,673; les écoles de réforme et industrielles, \$386,371; l'hygiène, \$303,888; les travaux publics et le travail, \$1,051,091 pour dépenses ordinaires et \$300,000 pour l'additionnelle aux édifices du parlement, comptés comme dépenses ordinaires; \$75,616 pour travaux divers; \$1,648,700 pour l'agriculture; \$3,179,865 pour la voirie, \$1,379,728 pour les terres et forêts; \$904,170 pour la colonisation, les mines et les pêcheries, \$35,635 ont été allouées aux institutions de bienfaisance, non comprises dans les institutions de charité. — \$771,837 pour les dépenses de revenu; \$519,320 pour les divers services, formant un total de dépenses ordinaires, plus les dépenses extraordinaires de \$300,000, de \$21,667,292, et laissant un surplus de \$1,393,540.

La dette consolidée de la province est de \$75,695,226 et les autres dettes, y inclus \$5,000,000 d'emprunts temporaires; les \$7,253,539 dus à Ottawa pour les logements ouvriers, quelques municipalités doivent à la province; \$1,611,324 de comptes en fidéjussio; \$1,146,918 de mandats non payés; \$540,924 d'argent dû d'après la loi des charités publiques, et autres petits comptes qui font un total d'obligations de \$92,822,593. Contre ceci l'on doit compter un total de \$43,957,416 représentés sous la rubrique des actifs, portant ainsi le surplus du passif sur l'actif au 30 juin à \$48,865,176.

MM. Plante et Delisle

(De notre représentant spécial)
QUEBEC, (Tribune parlementaire), 17. — La Chambre a entendu hier après-midi, les discours de MM. Plante et Delisle. Le député de Beauharnois, au cours de ses remarques, suggère la semaine de 55 heures, l'établissement d'un crédit agricole. Le gouvernement qui prête 15 millions à la banque Nationale ne pourrait-il pas prêter 25 millions comme crédit agricole? Les cultivateurs ne sont pas favorisés par les banques et les conditions qu'elles leur imposent sont onéreuses pour les cultivateurs.

D'après l'orateur, les statistiques municipales font voir une augmentation dans les taxes municipales qui serait de \$1 à \$2 par cent paires. Le gouvernement pourrait taxer aux municipalités leur dette originaire acceptée par les conseils municipaux mais prendre sous sa charge la réfection des chemins usés par les automobiles étrangères. Le gouvernement a des surplus dont il pourrait se servir à cette fin. Le député de Beauharnois veut une révision des honoraires professionnels et suggère l'établissement des procureurs de la couronne dans les districts ruraux. L'orateur demande la nomination d'un conseiller législatif pour Salaberry.

Puis au cours de son discours florissant de témoignages d'amitié à l'adresse de plusieurs collègues de la droite, le député de Beauharnois évoque le souvenir du député d'Argenteuil, M. Hay, décédé lors des récentes élections partielles.

Les districts ruraux

Le député de Chicoutimi, M. Delisle, dit que la situation ouvrière dans les districts ruraux n'est pas la même que celle qui existe dans les villes. Nos ouvriers de la campagne sont en général contents de leur sort, tandis que ceux des grandes villes sont agités par la crise.

Le gouvernement, dit-il, a ouvert de nombreux cantons de colonisation. Les colons se déclarent satisfaits et heureux. Cette augmentation de taxes municipales signalées par le député de Beauharnois n'est pas fait d'après la valeur exacte de la propriété foncière. Si les cultivateurs ont payé à leurs municipalités des taxes plus élevées, ils ont reçu en retour "pour leur argent" selon l'expression populaire, des octrois spéciaux leur ont été accordés.

A ses adversaires, le député de Chicoutimi rétorque que si les cultivateurs n'ont pas de marche pour leurs produits, comment peuvent-ils réclamer une politique plus intense de colonisation et d'agriculture.

Une grave erreur

C'est une grave erreur de flatter l'ouvrier, de prétendre que sa situation est alarmante quand elle est ordinairement bonne. Réduire les heures de travail de l'ouvrier, n'est pas le priver de gagner ce dont il a besoin pour faire vivre sa famille. Notre province, conclut l'orateur, a joui d'une situation prospère. Nos devanciers

L'UNION DES METHODISTES

LONDRES, 17. — Le vote pris sur l'union des trois branches de l'Eglise méthodiste de Grande-Bretagne a acquis hier une forte majorité en faveur de l'union.

LE CANADA AURA LEUR VISITE CETTE ANNEE



Le récent voyage du Prince de Galles au Canada a obtenu un tel succès, que la Princesse Marie et son mari, le Vicomte de Lascelles, ont décidé de visiter le Canada, cette année, selon une source officielle. Leur visite, cependant, n'aura aucun caractère officiel. Le mariage de la Princesse Marie a causé une sensation dans le monde entier, et elle a été accueillie avec le plus grand honneur partout où elle a été.

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA A PARLE DE NOTRE POLITIQUE IMPERIALE

Le Très Honorable M. Mackenzie King a été, hier, à Québec, l'hôte d'honneur du Club Canadien. — Il prit pour sujet de sa causerie: "Le Canada et ses relations avec l'Empire." — Responsabilité au peuple et suprématie du parlement sont deux principes préliminaires à toute discussion relative aux questions impériales.

DE L'HARMONIE ET DE L'UNION

(De notre représentant spécial.)

QUEBEC, 17. — Hier midi, le Très Honorable premier ministre du Canada était l'hôte d'honneur du Club Canadien. Il avait pris pour sujet de sa causerie "Le Canada et ses relations avec l'Empire". M. Mackenzie King, président du club, souhaita la bienvenue la plus cordiale à son visiteur distingué dont il loua la probité, le courage et la sincérité d'opinion. Le lieutenant-gouverneur, le premier ministre de la province, les ministres provinciaux, les députés provinciaux et fédéraux, les juges de la cour supérieure rehaussant de leur présence l'éclat de l'assemblée.

Le T. H. M. King commença son discours par un badinage. Il s'abstint de parler du port de Québec, sachant bien que le Club Canadien est une association au-dessus de la politique. Rappelant la dernière conférence des Dominions à Londres, l'orateur souligna l'importance de cette conférence où s'étaient réunis les représentants de tous les Dominions. Cette conférence a été inspirée du désir d'étudier les aspects du problème impérial dans les meilleurs intérêts de l'Empire considéré comme un tout et de chaque Dominion considéré comme une partie distincte. Aucun Dominion ne voudrait accepter un comité impérial avant d'avoir reçu l'autorité nécessaire. Responsabilité au peuple et suprématie du parlement sont deux principes préliminaires de toute discussion relative aux questions impériales. Ces principes ont été reconnus lors du traité conclu entre les Etats-Unis et le Canada, traité signé par l'hon. M. Lapointe. Mieux que la force, la bonne entente, grâce au bon sens et à la bonne volonté de tous, servira au maintien de nos traités. L'Angleterre aime la liberté d'opinion et dans ce respect des divergences de la pensée naîtront des décisions mûries par l'expérience et des résolutions dictées par l'intérêt collectif de l'Angleterre et des colonies. Le Canada, par exemple, est-il intéressé sur une question impériale; lui seul doit avoir voix au chapitre. Qu'il reste le maître de sa destinée. Le libre échange doit être décidé en autant qu'il affecte chaque Dominion.

Comme conclusion, le T. H. M. King remarqua que les étoiles qui brillent au firmament d'une façon si harmonieuse et si unie, doivent inspirer notre politique impériale.

L'hon. M. Monty, chargé de remercier le conférencier, souligna que le savoir, la dignité professionnelle et la confiance de son parti ont placé le T. H. King à la tête du parti libéral. "Vous n'y avez pas été nommé par ambition ou intrigues, dit-il. Votre honnêteté était reconnue et c'est un bienfait pour le Canada d'avoir eu pour le diriger des chefs qui savaient s'inspirer comme vous de la mentalité et de l'idée canadienne."

LES DOUKHOBORS RESTERONT AU PAYS

(Presse Canadienne)

CALGARY, 17. — Les Doukhobors du Canada ne quitteront pas le pays pour se rendre en Russie, si Peter Verigin, fils de l'ancien chef, ne vient pas au Canada. Telle est la déclaration faite par M. W. Casakoff, de Verigin, Sask., président et gérant général de la communauté chrétienne des Doukhobors canadiens.

ECHOS

TELEGRAPHIQUES
SERVICE DE LA PRESSE
CANADIENNE

L'EGLISE-UNIE DU CANADA

TORONTO, 17. — Suivant les rapports reçus jusqu'à midi, hier, à Toronto, 710 congrégations presbytériennes se sont déjà prononcées en faveur de l'Eglise-unie, et seulement 169 se sont prononcées contre.

REPRESENTANT EN IRLANDE

WASHINGTON, 17. — La nomination d'un représentant des Etats-Unis à l'Etat Libre d'Irlande, sera au torisée, suivant un bill présenté hier par le député Boylan, démocrate, de New-York.

M. HERRIOT ET LA RELIGION

PARIS, 17. — Dans une circulaire aux préfets d'Alsace-Lorraine, M. Herriot dit que des personnes mal informées ou mal intentionnées tentent de reprendre la rumeur que le gouvernement a l'intention de restreindre le libre exercice de la religion en Alsace-Lorraine et de violer la liberté de conscience. Le premier ministre demande aux préfets d'assurer la population que ces assertions sont sans fondement. Il fait remarquer que le gouvernement, tout en sauvegardant la neutralité de l'Etat, est déterminé à protéger les droits individuels.

REVENUS DE LA FRANCE

PARIS, 17. — Les revenus de la France, pour 1925, dépasseront les dépenses d'un montant de 34 millions de francs. C'est ce qui ressort d'un rapport du comité du budget.

On estime que les revenus seront de 33,524 millions, tandis que les dépenses seront de 33,490 millions. Ces montants seraient maximums. A partir de 1926, le budget commencerait à décroître.

M. JOHN HAY DECEDE

QUEBEC, 17. — Un message reçu au parlement hier, annonce la mort de M. John Hay, député d'Argenteuil. M. Hay est mort la nuit dernière à Lachute. Il faisait partie de la législature depuis 1910. M. Taschereau a exprimé son regret de la disparition de M. Hay, qui était malade depuis avant la dernière session et n'était pas paru à la Chambre depuis sa réélection en 1923.

SPORT DE PARTOUT

Edmonton 6, Calgary 3

CALGARY, 17. — Prenant tous les avantages possibles, à la seconde période, alors que la défense du Calgary manquait d'ensemble, les Equateurs du club Edmonton firent une attaque à fond de train contre le Calgary, hier soir, et remportèrent la victoire par un score de 6 à 3.

Funney contre Stribling

MIAMI, Floride, 17. — Gene Tunney, champion américain mondial, et Young Stribling, d'Atlanta, Georgie, se rencontreront dans un combat de 10 rounds sans décision, ici, soit le 2 ou 3 mars.

rent envoyées à tous les députés fascistes, pour qu'ils assistassent sans faute à la session d'hier. Les fascistes répondirent tous à l'appel, et l'opposition ne se montra pas, soit qu'elle ne voulait pas revenir au parlement, soit qu'elle crut impossible de renverser le cabinet.

Giulitti et Orlando furent très étonnés dans leurs attaques contre Mussolini, mais leurs discours firent peu d'effet, comme on voit.

TEMPERATURE

Température variable. Beau et légère chute de neige aujourd'hui et demain. Vents légers.

Documents Importants

LES coffrets de sûreté de cette Banque offrent une garantie désirable pour vos papiers, documents et autres effets précieux.

Le loyer de ces coffrets est très modéré.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital Payé \$20,000,000
Fonds de Réserve \$20,000,000

Sherbrooke Bureau, Principal, Ave. Dufferin
Sherbrooke Succursale, Upper Town
Sherbrooke Succursale, Rue Wellington
F. W. Farrell, Gérant
S. M. Ward, Ass. Gérant
S. F. Dondos, Caissier
F. A. Briggs, Caissier

De l'EAU bouillie et filtrée — des SELS médicamenteux purgatifs et effervescent — L'ESSENCE de CITRONS choisis de Sicile — du pur SUCRE de canne des Antilles, telle est la composition de la nouvelle

LIMONADE PURGATIVE "RIGA"

qui prévient et combat la Constipation.

EN VENTE PARTOUT EN BOUTEILLES DE 25 ET 50c. Les produits RIGA LIMITEE, MONTREAL.

Nos Courriers

LAC MEGANTIC

M. le notaire D. Lippé, M. F. X. Marceau et A. Thibault étaient de passage à Sherbrooke, pour affaires, au commencement de la semaine.

Mme U. René passe une huitaine de jours à Montréal.

Mlle Marie-Ange Bonin est de retour d'une promenade à Sherbrooke où elle assistait la semaine dernière au mariage de son cousin, M. Joseph Bonin.

Mlle J. Huard est partie pour quelques semaines en voyage à Sherbrooke et au Lac Frontière.

La guignolesse faite joyeusement la veille des Rois, a rapporté la jolie somme de \$294.13 en effets et en argent. Les citoyens sont chaleureusement félicités pour les dons généreux.

LA ST-VINCENT DE PAUL

Les membres de la St-Vincent de Paul ont reçu leurs officiers comme suit: M. Cyrille Roy, président; secrétaire, M. A. Cauchon; trésorier, M. R. Palardy; aumônier, M. le curé Beaudry. Les visiteurs sont MM. Victor Lachance et Hector Durand.

Vendredi dernier ont eu lieu les funérailles de Wilfrid Girard, fils de M. Jacques Girard, décédé à l'âge de 19 ans.

BAPTÊMES

Mario-Rose-Noëlle, enfant de Joseph Martin et d'Adèle Vaillancourt.

Mario-Noëlla-Rita, enfant d'Arthur Morin et d'Angela Blais.

Mario-Thérèse-Madeleine, enfant d'E. Savard et de Célestine Goulet.

Joseph-Robert-Roland, enfant d'Albert Audet et d'Amanda Poulin.

Joseph-Léo-Roger, enfant d'E. de Benady et d'Euphrasie Giguère.

Mario-Rita-Rosa, enfant d'Albert Poulin et de Clara Bileau.

Au tableau d'honneur, Ecole No 2, rang de la "Dam", institutrice, Mlle Edwidge Michaud.

Cinquième année: Liliane Savoie. Quatrième année: A.D. Savoie et E. Guérin.

Quatrième année: B. Rose-Hélène Vallée et Albert Guérin.

Troisième année: Germaine Pettit et Lucienne Perreault.

Deuxième année: Athanasie Savoie et Attala Gosselin.

Première année: Alfred Savoie et Eva Valois.

Ecole No 2 de Ditchfield, institutrice, Mlle Rosa Michaud.

Troisième année: Première Division: Jules Vachon et Adrien Bédard. Deuxième Division: Philippe Morin et Gérard Vachon.

Deuxième année: Première Division: Armand Philippon et Roger Turcotte.

Première année: Première Division: Joseph Cloutier et Henri-L. Deyon.

Ecole No 2 Milan, Mme Joseph Desbouché, institutrice.

Troisième année: Albert Jacques, fils d'Albert Poulin et d'Albert Lachance.

Deuxième année: Raoul Turcotte et Bernadette St-Laurent.

Première année: Jeanne-Mance Jacques et Anne Thibault.

DEMANDEZ

les Tablettes

NERVINE de MATHIEU

POUR VOTRE MAL DE TÊTE

En vente partout.

CIE J.-L. MATHIEU, Propriétaire, Sherbrooke

Loi des Médicines brevetées ou propriétaires, No 10303

FEUILLETON DE "LA TRIBUNE"

La Pupille de la Légion d'Honneur

Par Louis ENAULT

No 101

Quelques jours se passèrent ainsi dans un silence absolu: il y avait éclipse totale de M. de Vertins.

Mlle Derville ressentit une sorte de désappointement, quelque chose comme un dépit mêlé de chagrin.

—Allons! se dit-elle, ils sont tous les autres, c'est à dire... Pour les autres, cela m'était bien égal, mais moi... Enfin, continua-t-elle en plongeant ses deux mains fines dans la masse épaisse et sombre de sa chevelure qu'elle venait de dénouer pour se coiffer de nuit, chassons ces folles idées... Pas de chagrin, pas d'amour, on ne souffre que quand on

veut souffrir.

Lorsqu'on n'a pas un sentiment sérieux, profond, exalté pour une femme; lorsqu'on n'est pas résolu à lui donner une large part de sa vie, — toute sa vie, — il n'est pas bien d'exalter son imagination, de se laisser aller à des idées d'embarras ou d'âme. — Agir ainsi, c'est s'exposer à commettre une action mauvaise, c'est jouer avec le bonheur d'un autre. Si c'est vrai que, sur beaucoup de charmes et de légères créatures, les chagrins d'amour glissent comme l'eau sur le marbre, il s'en rencontre, cependant, qui les chagrins pénètrent profondément et qu'ils restent.

Maigre tout son courage, Jeanne

était de celles-là.

On eût pu s'en convaincre en regardant attentivement son visage, huit jours après sa rencontre avec M. de Vertins. Elle était vraiment changée. Si grande que fut son énergie morale, si y avait en elle un certain air de langueur et d'abattement qui faisait peine à voir. Un cercle bleuâtre cernait ses grands yeux; sa joue avait pâli; le sourire se faisait plus rare sur sa bouche; elle avait quelque chose de navrant qui appelait les larmes. Si Jeanne avait encore sa mère à ses côtés, sa mère eût certes mieux aimé la voir pleurer que sourire ainsi.

Comment se fit-il qu'un matin, à sept heures, M. de Vertins, dont Jeanne n'avait plus entendu parler, se trouva dans cette rue souterraine, où la jeune fille lui avait dit qu'elle donnait deux ou trois leçons par semaine à un jeune homme qui s'appelait M. de Vertins. Ce n'était point le charme du quartier qui l'attirait. La promesse d'un homme comme lui, dans ces régions obscures, ne se pouvait donc justifier que par ses motifs tout particuliers. Ces motifs, du reste, n'eussent pas été bien difficiles à pénétrer pour un observateur doué de quelque sagacité. Il était, en effet, bien aisé de deviner que l'élegant gentilhomme était venu là pour y rencontrer quelqu'un. Il s'avançait avec toutes sortes de précautions, regardant souvent l'heure à une montre qu'il tirait impatiemment de la poche de son gilet.

Il attachait ses yeux avec une fixité dévorante sur la façade d'une maison en pierre de taille, qui passait, au droit, pour la plus belle de la rue. Il s'en éloignait parfois; il y revenait toujours. Le plus souvent, il s'arrêtait sous l'arcade profonde d'une porte cochère, d'où il pouvait tout voir sans être vu. Par bonheur pour lui, la rue était à peu près déserte, et personne ne prit garde à son petit manège.

A neuf heures et quelques minutes, Jeanne sortit de la maison que Pierre surveillait avec tant de sollicitude. La jeune fille lui parut aimable; ce n'était plus en qu'une sorte, qu'une image d'elle-même, belle, mais douloureuse, pleine de grâce languissante et de charme.

Richard Charrier, Mlle Geraldine Thibodeau, MM. Armand et Albert Thibodeau, Ernest Raymond.

On fit du chant, et de jolis morceaux de piano furent exécutés par Mlle Alice et Gilberte Marchessault, Geraldine Thibodeau et Mable Charrier, accompagnées sur le violon par M. Unaldo Marchessault. Mlle Gilberte Marchessault, sut aussi nous charmer par de jolis morceaux de violon. Le gramophone de même nous recréa à maintes reprises. On servit des fruits, des gâteaux, des bonbons. Enfin, chacun s'engagea à réintégrer son foyer, en remerciant M. et Mme N. Thérien pour une aussi récréative soirée.

M. et Mme Emile Raymond nous quittèrent le 26 déc. pour se rendre à Magog, au mariage de leur neveu, M. Rosario Raymond, marié le 29 décembre, avec Mlle Lambert.

M. et Mme Xavier Girard, d'East Angus, étaient en voyage de noces chez M. J. B. Bédard, dimanche, le 28. Nous leur souhaitons tout le bonheur possible.

Mlle Ida Arnold, de Coaticook, est venue dans sa famille pour les fêtes de Noël et du jour de l'an.

BAPTÊME

M. et Mme Clément Ménard sont heureux d'annoncer à leurs nombreux parents et amis, la naissance d'une fille, née le 26 décembre, baptisée le 28 décembre, sous les noms de Marie Irène-Clotilde-Madeleine. Parrain et marraine, M. et Mme Hélias Ménard, oncle et tante paternels de l'enfant. Mme Vve Ulric Ménard, de Sherbrooke, portait l'enfant.

Deuxième année: Bernadette Bédard et R. Fortier.

Cours préparatoire: Antoinette Martin, S. Martin et Louis-Philippe Blais.

—M. et Mme Alfred Boulet, de Bishop's Crossing, prenait le dîner chez leur mère, Mlle L. Boulet le jour de l'an; ainsi que plusieurs autres parents.

M. et Mme Georges Beaulé et leur famille étaient les hôtes de la famille Honoré Beaulé, à Sherbrooke, la semaine dernière.

M. et Mme Léonard Lafamme, de Bury, ainsi que Joseph Lafamme, de Scottown, étaient dans leur famille, M. N. P. Lafamme à l'occasion du nouvel an.

M. Joseph Robert passe quelques jours à Kate-Vale chez ses parents.

M. Joseph Beaulé vient passer quelques jours à Sherbrooke, dernièrement.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—Mlle Ida Arnold, de Coaticook, qui est venue passer les fêtes de Noël et du jour de l'an dans sa famille, retourna lundi, le 5, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.



elle emploie
Baker's Chocolate
(PREMIUM NO. 1)
tant de fois éprouvé et digne de toute confiance. Absolument le chocolat le plus satisfaisant pour la cuisine et la table.
Marque de Fabrique enregistrée
Walter Baker & Co Limited
ETABLIS EN 1829
Montreal, Canada. Dorchester, Mass.
Livre de Recettes Chocottes envoyé gratis sur demande

ent s'y rendre; M. et Mme Joseph Hébert, M. et Mme S. Raboin, M. et Mme Norbert Thérien, M. et Mme J. B. Hébert, M. et Mme Hélias Ménard, M. et Mme Alfred Chapdelaine, M. et Mme Rock Gervais et M. Auguste Gervais, tous trois de Waterville.

On se sépara très satisfait de ces joyeux moments passés à la demeure de M. et Mme C. E. Desjardins, et en les remerciant cordialement.

—Mlle Camilla Arnold est en visite à Compton, chez son oncle, M. Joseph Lapointe, pour quelque temps.

—Mlle Ida Arnold, de Coaticook, qui est venue passer les fêtes de Noël et du jour de l'an dans sa famille, retourna lundi, le 5, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

rendaient chez le père du matin, ou un succulent dîner leur fut servi. La journée se passa agréablement en faisant du chant et de la musique. De jolis morceaux de violon furent exécutés par M. Alex. Marchessault avec l'accompagnement du piano par Mlle Cora Hébert.

Le souper fut pris au même endroit. On remarquait plusieurs invités pour la soirée.

La nouvelle mariée était revêtue dans une jolie toilette de soirée en velours beige avec soulèvements en tulle gris. La soirée se passa très agréablement, on chanta plusieurs chansons comiques du bon vieux temps.

Les mariés reçurent de nombreux et de riches cadeaux.

Nos meilleurs vœux de succès.

—Les statistiques pour l'année 1924 ont été comme suit: 60 baptêmes, 7 mariages et 18 sépultures.

—M. W. Wheeler, de Sherbrooke, était récemment en visite chez M. Louis Hébert.

—M. Arthur Labbé était récemment en visite chez des parents à Ste-Marie, Beauce.

—M. Desjardins et son fils, de St-Gérard, étaient en visite chez M. J. Desjardins, dimanche dernier.

—Mme Irène Nadeau et ses deux fils Jacques et Paul, étaient en visite dans leur famille à St-Charles de Bellechasse, au jour de l'an. Elle accompagnait sa mère, Mme J. Lapierre, qui passera une quinzaine parmi nous.

—M. Ernest Doyon, fils, nous a quittés pour aller passer l'hiver avec son oncle, M. A.-E. Crête au Lac Frontière.

—M. et Mme Alfred Boulet, de Bishop's Crossing, prenait le dîner chez leur mère, Mlle L. Boulet le jour de l'an; ainsi que plusieurs autres parents.

—M. et Mme Georges Beaulé et leur famille étaient les hôtes de la famille Honoré Beaulé, à Sherbrooke, la semaine dernière.

—M. et Mme Léonard Lafamme, de Bury, ainsi que Joseph Lafamme, de Scottown, étaient dans leur famille, M. N. P. Lafamme à l'occasion du nouvel an.

—M. Joseph Robert passe quelques jours à Kate-Vale chez ses parents.

—M. Joseph Beaulé vient passer quelques jours à Sherbrooke, dernièrement.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël, le 25, en compagnie de son ami, M. Rodolphe Maclure, de Barnston.

—M. et Mme A. Desjardins, de St-Jacques, ont été à la messe de Noël,

Toute Douleur ou Enflure obtiendra soulagement après avoir été frottée avec de l'

Absorbine J^r



Les veines variqueuses sont difficiles à réduire. Cependant, par l'emploi d'ABSORBINE J^r, l'on a réussi merveilleusement à atténuer la douleur, à faire disparaître la sensibilité et l'inflammation et à réduire l'enflure et la congestion des veines.

Dans les cas d'enflures rhumatismales ou goutteuses, de raideur de cou, d'amygdalite et de névralgie, de tension ou de déchirure des ligaments, de boiterie ou de sensibilité provenant de surmenage ou d'accident, une friction rapide avec quelques gouttes d'ABSORBINE J^r soulagera grandement la douleur. Essayez-la à quelques heures d'intervalle et notez le soulagement qu'elle procure.

Quand survient un accident: coupure, brûlure, meurtrissure, dislocation, appliquez "ABSORBINE J^r" pour cicatriser la blessure et prévenir l'infection.

L'ABSORBINE J^r est un remède végétal que l'on peut employer en toute sécurité: elle exhale une odeur agréable, ne contient pas de graisse et ne tache pas.

Si la bouteille est trop petite pour vos besoins, adressez au dépôt de Sherbrooke.

W. F. YOUNG Inc.,

Immeuble Lyman, — Montréal.



CONCERT DE RADIO DU POSTE 2GH LENNOXVILLE

Au poste de radio de M. McCrea, 2HG, Lennoxville, un concert sera donné, dimanche après-midi, commençant vers 4 heures 30.

Les artistes au programme seront: Mlle Lucille Moore qui donnera des solos de piano; MM. Price, Louis Steen, Wilfrid Légaré et Mlle Morin. Ces deux derniers seront accompagnés par le professeur Oscar Cartier.

Le poste 2GH a déjà donné des concerts intéressants qui ont été entendus

avec succès, non seulement à Sherbrooke et les environs, mais aussi par toute la province et aux Etats-Unis. Nos félicitations à M. McCrea pour son heureuse initiative.

ASSEMBLEE DE M. P.-H. DUBUC

Grande assemblée, dimanche soir, à l'école LaRocque, en faveur du candidat P. H. Dubuc. Il y aura plusieurs orateurs éminents. Les dames sont spécialement invitées. 280-1-eh.

ECONOMIE

Dans un temps de Vie Chère comme nous traversons, tous les moyens d'économie suggérés, valent certainement la peine d'être considérés.

Au point de vue CHAUFFAGE, vous êtes vous jamais demandé, si vous ne pourriez pas améliorer votre système, en installant soit, un Contrôleur Automatique des feux, ou en couvrant l'isolation et conduits d'un isolant d'amiante, et par ce fait même, obtenir le plein rendement de capacité du combustible employé.

Nous vous aviserons avec plaisir, à ce sujet.

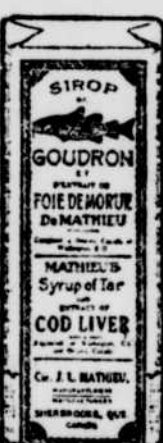
A. R. WILSON, LIMITEE

13, rue FRONTENAC, CITE.

Pour la Toux

Ce n'est pas tout de calmer l'irritation et d'arrêter la toux, il faut aussi fortifier le système et le rendre capable de rejeter le rhume. Le Sirop Mathieu, de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue, est un tonique effectif réunissant les propriétés du goudron, ainsi que les qualités fortifiantes de l'Extrait de Foie de Morue, et d'autres médicaments précieux. Quelque soit la gravité de la toux on en obtient presque toujours un soulagement immédiat.

Le Sirop Mathieu est l'œuvre de son mérite.



SIROP DE GOUDRON ET EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE Mathieu ARRÊTE LA TOUX

En vente partout, gros flacons.

20, L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE, P.Q.
Pour un rhume, touez, ou recommandez le Sirop Mathieu aux autres. Elles calment la toux et arrêtent les douleurs rhumatismales et le diabète. En vente partout 25 c. la boîte. 2-31

Tout le monde se fait photographier
chez

A. Z. PINSONNEAULT

PHOTOGRAPHE

Nouvelle adresse:
9A RUE WELLINGTON-NORD, SHERBROOKE.

LE RIDEAU TOMBE SUR L'EMPRUNT DES LOGEMENTS OUVRIERS

Le secrétaire de la ville a détruit récemment pour \$163,000 de débentures de la ville payables au trésorier provincial, qui paraissent inutilement depuis deux ans à l'actif et au passif sur les livres de la Cité.

PROCES-VERBAL

Dans un rapport succinct fait au conseil municipal, M. Antonin Desautels, secrétaire de la Cité, présentait récemment un procès-verbal décrétant, qu'en présence du trésorier de la Cité, M. L.-A. Desnoyers, et du premier comptable de la ville, il avait détruit dans les fournaies de l'Hôtel de Ville, des débentures pour une somme de \$163,000.

De prime abord, il semble hors de sens de jeter ainsi dans une fournaise des débentures pour une somme aussi considérable, mais lorsque l'on est informé que ces débentures ne servaient à aucun but, leur nécessité étant disparue, l'on conçoit que le secrétaire ait pu les brûler.

Ces débentures représentaient la balance des emprunts autorisés par les règlements dits des Logements Ouvriers et de la Sherbrooke Housing. L'emprunt en question avait été autorisé jusqu'à concurrence d'un million de dollars, dont \$500,000 pour chaque règlement.

Le rideau vient donc de tomber sur cette scène où s'est déroulée la construction dans Sherbrooke de logements ouvriers au début de l'année 1920. Les débentures n'étaient plus nécessaires parce que la ville a cessé de prêter l'argent, qu'elle empruntait elle-même du gouvernement provincial, devenant inutile. D'après la loi, il faut que les débentures deviennent nulles, que le trésorier ne veut pas conserver dans ses livres, ou les appaierent à l'actif et au passif en même temps, soient détruites par le secrétaire de la ville en présence de deux témoins. C'est ce qui vient d'être fait.

Il est intéressant de noter à ce sujet que sur cet emprunt de \$500,000 des logements ouvriers ont été construits pour une somme de \$382,500, tandis que la Sherbrooke Housing en a construit pour une somme de \$384,000.

Les débentures détruites étaient des certificats pour les sommes suivantes: 15 de \$5,000; 1 de \$10,000; 1 de \$1,000; 3 de \$800; 2 de \$500; 30 de \$1,000, et 8 de \$2,000, le tout formant un total de \$163,000.

Les certificats étaient payables au trésorier de la province, et portaient les signatures lithographées du Maire de la ville et du secrétaire. Pour être valables, elles devaient être signées par le sous-ministre des Municipalités, mais cette signature n'était requise qu'au moment où l'on avait besoin de l'argent que la ville était autorisée d'emprunter.

IL MEURT A L'AGE DE VINGT-DEUX ANS

M. Anatole Gagnon, assistant comptable à l'emploi de la Cie C.-A. Genest et Fils, est décédé hier à St-Rémi de Napierville. — Funérailles lundi prochain.

Les nombreux amis de M. Anatole Gagnon, assistant-comptable à l'emploi de la Cie C.-A. Genest et Fils, de cette ville, seront douloureusement surpris d'apprendre qu'il est décédé hier matin, à St-Rémi de Napierville, après une maladie de deux mois environ.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu lundi prochain, à St-Rémi, après l'arrivée du train de Montréal.

Feu M. Gagnon, qui était âgé de 22 ans seulement, avait su s'acquiescer l'estime et l'amitié de tous ceux avec lesquels il se trouvait en contact.

Nous prions le père de notre jeune concitoyen, M. Pierre Gagnon, et les autres membres de sa famille, de bien vouloir agréer l'expression de nos vives condoléances.

FEUX DE CHEMINÉES

Les pompiers de la brigade locale ont répondu à deux appels pour des feux de cheminées hier. Le premier eut lieu à 4 heures au numéro 76 rue Montplaisant, et le second à 7 heures 45 au numéro 127 rue Alexandre. Il n'y a pas eu de dommages.

"FORBIDDEN PARADISE"

La nouvelle production cinématographique Paramount de Pola Negri, "Forbidden Paradise", sera à l'affiche au théâtre Premier lundi, mardi et mercredi.

Pola Negri joue le rôle de l'impératrice d'un petit royaume imaginaire des Balkans. Elle est habilement secondée par Rod. LaRocque, Adolphe Menjou et Pauline Starke.

M. J. S. TETREAU DESIRE RENCONTRER M. DUBUC CE SOIR

Il tiendra une grande assemblée à l'école LaRocque où il désire discuter à l'amiable les questions municipales qui intéressent le quartier Ouest. — Une lettre du notaire Tetreault aux contribuables de ce quartier.

AUX COMITES

Le notaire J.-S. Tetreault, qui dirige les suffrages dans le quartier Ouest, pour le siège qu'il vient de quitter au conseil municipal, tiendra une grande assemblée à l'école LaRocque ce soir, où il invite le notaire P. H. Dubuc, son adversaire à la rencontre pour discuter à l'amiable les questions d'intérêt municipal.

M. le notaire Dubuc, que nous avons rencontré ce matin, dit qu'il lui ferait plaisir de rencontrer le notaire Tetreault à l'école LaRocque ce soir, mais il ne sait pas s'il pourra le faire, car des arrangements ont déjà été conclus pour une assemblée des organisateurs de son élection pour ce soir afin de mettre la dernière main à l'organisation.

M. Dubuc doit consulter ses gens, et si la chose est possible il se rendra à l'école LaRocque. S'il est dans l'impossibilité de la faire, il invite le notaire Tetreault à se rendre à son assemblée qu'il tiendra demain soir à l'école LaRocque.

Le notaire Tetreault fera demain à tournée de ses comités.

Nous donnons le copie d'une lettre que M. Tetreault a fait parvenir aux contribuables du quartier Ouest.

Sherbrooke, le 15 janvier 1925.
Aux électeurs du Quartier Ouest:—

Après avoir représenté le quartier Ouest pendant dix ans, je croyais avoir fait ma part pour ce quartier; cependant, devant la demande pressante d'un nombre considérable d'électeurs, j'ai cru ne pas pouvoir me dérober à l'obligation qui incombe à tout citoyen de se sacrifier pour ses concitoyens, quand l'intérêt de ceux-ci le demande.

J'ai donc accepté de me porter de nouveau candidat à l'échevinat pour un autre terme, offrant comme garantie de l'avenir les dix années de dépenses dans l'intérêt public au conseil de ville.

Vous n'avez qu'à regarder dix ans en arrière pour vous rendre compte aujourd'hui de ce qui a été fait pour le développement du quartier.

Quand je suis entré au conseil, en remplacement de votre premier représentant, le regretté Monsieur Prunier, tout était à faire dans le quartier, et il y en avait tellement à faire que je suis persuadé qu'il était humainement impossible de donner satisfaction à tout le monde. Cependant, aujourd'hui, bien qu'il y ait encore passablement à faire, vous constaterez sans doute avec plaisir que le quartier Ouest a en une large part des améliorations qui ne sont faites dans les autres quartiers, et que d'autres améliorations sont sur le programme pour l'avenir.

Un groupe de contribuables du quartier Ouest a juré à propos de me soutenir de l'opposition dans la personne de mon estimé confrère, le Notaire P. H. Dubuc. C'est leur privilège, et je tiens à les assurer, ainsi que mon confrère, que je respecte leurs intentions comme leur décision.

Je termine en remerciant bien sincèrement les Electeurs du quartier Ouest de la marque de confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élevant quatre fois par acclamation dans le passé, et en sollicitant pour lundi prochain, le 19 courant, une nouvelle marque de confiance en donnant votre vote en ma faveur.

Votre humble serviteur,
J.-S. TETREAU.

BENEDICTION DU NOUVEAU PRESBYTERE ST-J-BAPTISTE

A l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration du nouveau presbytère de Sherbrooke-Est demain, Monsieur Alph.-Olas Gagnon doit officier demain matin à une grande messe solennelle à l'église Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est. La bénédiction aura lieu dans l'après-midi.

AUX AMATEURS DE DAMES

Assemblée de tous les amateurs et joueuses de dames pour décider du championnat des classes A-B-C, dimanche, le 18 janvier, à 2 heures p.m. Salle des Oeuvres Catholiques, 41 Wellington-Sud. 279-2-eh.

DEMAIN AU GOUNOD

Comme tous les membres du Gounod ne sont pas sans le savoir, d'après leur programme, il y aura demain après-midi, au chalet, les courses annuelles en raquettes pour tous les membres. Il y a déjà plusieurs prix. Après les courses il y aura goûter au chalet.

—LA TRIBUNE, le seul quotidien de langue française dans les CANTONS DE L'EST, parle des choses de CHEZ-VOUS. Apprenez-vous à votre journal.

UNE AUGMENTATION DANS LE NOMBRE DE DETENUS EN PRISON

Il y a eu durant l'année 1924 quatre-vingt prisonniers de plus d'écroués dans la prison de Sherbrooke pour le district de St-François qu'en 1923. — Le nombre des femmes a augmenté de vingt-sept à cinquante-neuf.

LES OFFENSES

La prison commune du District de St-François, située à Sherbrooke, a reçu au cours de l'année qui vient de s'écouler, 88 prisonniers de plus que durant l'année 1923. Le total des prisonniers écroués durant 1924 a été de 141 contre 56 en 1923.

Sur ce total l'on comptait 43 prisonniers au-dessous de vingt ans. Ces prisonniers venaient d'âge entre 17 et vingt ans. Les prisonniers du même âge écroués au cours de 1923 étaient au nombre de 40. Ce chiffre indique une augmentation de trois. C'est la moindre augmentation dans les statistiques de la prison.

Les prisonniers au-dessus de vingt ans étaient au nombre de 98 en 1924 contre 81 en 1923. Parmi ces prisonniers l'on compte les hommes et les femmes au-dessus de vingt ans. Les chiffres de 1924 accusent une augmentation de 80 sur l'année 1923.

Le nombre de femmes envoyées en prison durant 1924 est de 59 contre 27 en 1923, soit une augmentation de 32 femmes ou un peu plus de cent-vingt-cinq pour cent. L'on nous apprend que les condamnations pour vente illégale de liqueurs sont responsables pour cet augmentation dans le nombre des prisonnières.

Ces prisonniers ont été condamnés à la prison pour offenses diverses telles que vol, vol avec effraction, vol d'ur e personne, ivresse, vol de grand chemin, séduction, violation de la Loi des Liqueurs de Québec et plusieurs autres offenses qui tombent sous le Code Criminel.

Sur les arrestations faites par la police, on a, en outre de celles concernant la Loi des Liqueurs de Québec, 174 prisonniers ont été envoyés en prison. Cent-cinq autres ont passé par un court Magistrate, et six d'entre eux ont été acquittés, tandis que sept ont bénéficié d'une sentence suspendue.

Le rapport annuel des statistiques de la prison vient d'être communiqué au député-shérif, M. J. A. Lazure, qui le fait parvenir au gouvernement provincial. C'est dans le bureau des statistiques du procureur-général que sont compilés tous ces chiffres relatifs aux prisons communes de la province.

AUTRES ELECTIONS PAR ACCLAMATION

Liste complémentaire de municipalités où la mise en nomination a eu lieu mercredi. — Il y aura lutte en quelques endroits.

Dans plusieurs municipalités où la mise en nomination des candidats pour la mairie ou l'échevinage a eu lieu mercredi, il y a eu plusieurs autres élections par acclamation. Nous donnons ici une liste supplémentaire de municipalités où ont fait leur mise en nomination mercredi.

A Ascot Corner

ASCOT CORNER, 17. — Le 14 avait lieu à Ascot la nomination pour la charge de maire et des conseillers. M. Lemay fut élu maire par acclamation. MM. Chas. Paradis, L. Godbout et Henry Rolph furent remplacés par MM. E.-L. Darche, Ed. Olivier et Alfred Hébert, élus par acclamation.

A St-Valère

ST-VALERE, 17. — Mercredi, le 17 janvier courant, MM. Joseph Tardif et Alphonse Vigneault, cultivateurs de cette paroisse, ont été mis en nomination pour la charge de maire, en remplacement de M. Thomas Thibault qui avait été maire depuis 8 ans et qui a donné sa démission.

MM. Calixte Cloutier et Wilfrid Pélipin ont été élus par acclamation, et M. Ovide Fournier a été élu par acclamation.

Il y aura votation lundi, le 19, pour la charge de maire.

A Dudswell

(De notre correspondant)
MARLBLETON, 17. — Le résultat des élections municipales pour la municipalité de Dudswell est le suivant: M. B. F. Staples, élu maire par acclamation. Les conseillers Forest Hooker et J. A. Dawson, élus par acclamation, et le conseiller O. F. Jenkins, élu.

A East-Angus

EAST-ANGUS, 17. — Mercredi, le 14 a eu lieu la nomination des candidats à la mairie et des conseillers pour Westbury.
M. Francis Lepitre, dont le terme est expiré comme maire, est de nouveau sur les rangs, avant pour adversaire, M. S. Willard.

La Nourriture idéale pour les bébés



Comme aliment fortifiant pour les enfants, la PEPTONINE n'a pas de rivale. C'est la nourriture complète et de digestion facile. Elle se recommande aux personnes affaiblies, et aux convalescents, comme l'aliment reconstituant parfait de l'organisme.

EN VENTE PARTOUT

PEPTONINE

STATISTIQUES VITALES DANS VICTORIAVILLE

(De notre correspondant)
VICTORIAVILLE, 17. — La population de Victoriaville est de 5,820 âmes, dont 1,236 en ville, 927 dans la paroisse et 600 au collège et au couvent. Il y a 859 familles en ville et 166 dans la paroisse.

"THE SEA HAWK"

Reputé être la meilleure production cinématographique au monde, "The Sea Hawk", avec Milton Sills, Enid Bennett, Lloyd Hughes, Wallace Berry et un groupe de 3,000 figurants, sera à l'affiche au théâtre Casino, lundi, mardi et mercredi.



MESDAMES !!!

Votre miroir vous reflète telles que les autres vous voient. Pourquoi ne pas vous en servir pour constater les améliorations produites dans votre apparence après un traitement à nos Salons de Beauté ?

La ou l'on fait la Coupe des cheveux, l'ondulation, le Marcel, le Shampoo, le massage, etc.
Nous faisons tous genres d'ouvroir avec vos cheveux coupés ou peignés, à prix modéré. Satisfaction garantie.

NAP. BLANCHARD.

Perruquier — Coiffeur pour Dames
70 Wellington-Sud.
Tél: 1866W. Sherbrooke, Qué.

Je viens de recevoir

300 lbs flanellette blanche
Coupons de coton ouaté, valant 90c la lb. pour... 40c
2 vges coton jaune pour 25c
2 vges coton blanc pour 35c
Toile à rouleaux, 2 verges pour... 25c
Ratine à serviettes, la lb 75c
Pantalons de travail pour hommes, Val. \$2 pr \$1.59
Chemises très pesantes, Valeur \$1.25 pour... 99c
SPECIAL
Flanellette grise, Valant \$1 la livre pour... 75c
COMPLETS pressés et nettoyés pour... 50c

A. LEMIEUX

9, rue ALEXANDRE.

HOTEL ST. JAMES

TIMES SQUARE, NEW YORK
Près du Broadway, à 109-113, 45ème rue Ouest
L'hôtel favori des femmes voyageant seules.

Un établissement tranquille et digne, possédant l'atmosphère et le confort d'un foyer bien pourvu.
40 théâtres, les principaux magasins et églises à 3 ou 5 minutes de marche.
Situé à deux minutes des subways, des lignes "L" des tramways et des autobus.
A 3 minutes de la gare Grand Central et à 5 minutes de la gare Pennsylvania.
Taux et brochures fournis sur demande.
W. JOHNSON QUINN, président.

Le Coin des Musiciens



FERNAND FRANCILL

Depuis ses débuts à l'Opéra-Comique, Fernand Francill remporta une série de succès très remarquables. Il est classé parmi les meilleurs compositeurs lyriques, non seulement à cause de sa voix distinguée de ténor léger, mais aussi de son grand talent de composition et de son physique charmant.

Ce qui distingue sa voix et lui donne tant d'élégance dans sa diction, c'est que, tout en possédant une voix d'opéra, il a la douceur et la finesse d'un ténor lyrique. Dans les demi-teintes, comme il la soumet toujours à l'auditeur, elle n'exagère jamais, ne force à aucun moment et donne l'impression d'être une voix de la nature, la plus naturelle. Dans la romance surtout, et sans exagération, elle communique toutes les émotions désirables.

Le talent de composition de Fernand Francill offre la plus grande variété, et la plus grande variété, avec une verve charmante dans les parties amusantes.

Sa diction martelée est nette jusqu'à dans les plus petites nuances.

Enfin, ainsi que l'a très justement noté Louis d'Harcourt, «de tous les ténors actuels, F. Francill est sans conteste celui qui a la ligne la plus proche du type des grands amoureux lyriques. La stature élancée, la taille très élégante, la jambe bien tournée, la physionomie très expressive, fière et douce, les traits agréables et non une dentition parfaite; bref il a tous les avantages physiques de l'opéra».

Fernand Francill débuta à l'Opéra-Comique dans le rôle d'Octave, du «Bonhomme Jadis». Mais, comme il n'était pas très remarqué, il fut remplacé par Louis d'Harcourt. Mais, comme il n'était pas très remarqué, il fut remplacé par Louis d'Harcourt. Mais, comme il n'était pas très remarqué, il fut remplacé par Louis d'Harcourt.

«Surchargé de traits de toutes sortes, de vocalises, de trilles», écrit Lantier, «cette œuvre exerce de la part de l'artiste un ensemble de qualités vocales qui se font d'autant plus rares que les chanteurs actuels négligent, bien tort, les études du chant pur. Éléphant cavalier, comédien adroit, M. Francill sait chanter, l'artiste sur ce point, «l'archet à la corde»; il phrase avec goût, sans mimique; ses demi-teintes sont charmantes; le «fini» de ses traits, quoique d'un métier déjà sûr, de subtilité de constater que l'œuvre fait par le public au jeune ténor a été très chaleureuse».

A propos de F. Francill dans «Le Matin», un critique du journal «Le Matin» ajouta depuis cette opinion: «Nous avons été séduit par le charme, la distinction, l'élégance suprême que M. Francill prête au comte Almaviva. Il n'y a pas en ce moment de chanteur plus adroit, sachant tirer un tel parti de sa voix... Son air d'ensemble, enlevé avec une virtuosité extraordinaire, a été chaleureusement applaudi».

Opinion que Jean Prudhomme, dans «Comœdia» confirma à son tour en ces termes:

«Et si je parle en dernier de M. Francill, je rappellerai du moins la célèbre parole évangélique, car cet artiste doit conserver ici la première place de la distribution masculine. Que voit-on d'Almaviva élégant, adroit, chantant et qui exceptionnellement comédien lyrique? M. Francill a réellement tenu, hier soir, les spectateurs sous le charme de sa diction, de sa liaison, de sa virtuosité et de son air vocal. Il possède toutes les nobles qualités d'un véritable artiste».

Le rôle de «Fortino» fut pour Francill un triomphe.

M. Pierre Laro, l'éminent critique du «Temps», s'empresait de déclarer:

«Un ténor presque d'opéra, qui obtient l'admiration des premiers critiques, au concours du Conservatoire et qui pour tous ses admirateurs de l'opéra».

ne nomme Francill, figure «Fortino». Ce jeune homme a fait depuis un an, des progrès remarquables; sa voix est bien posée et bien timbrée; il chante avec simplicité et avec goût. Et le maître Catulle Mendès lui-même n'hésitait pas pour écrire:

«Le succès de M. Francill, «Fortino» a été très vif et très légitime. Ce jeune ténor, servi à souhait par sa voix et par son physique d'adolescent, a exprimé, d'une voix bien menée, une émotion fort émouvante».

Le précieux éloge de la critique théâtrale, d'ailleurs, était mérité car, dans le commentaire d'après, aimablement spirituel, d'un autre critique, rédacteur à «La Basoche»:

«On sait avec quelle émotion communicative M. Francill chante la romance. Il y excelle; il rappelle Vaucaire quand il chantait «Paul et Virginie», vers 1870. Comme son de voix, il commence à troubler les cordes féminines. On a aperçu un léger froncement qui se produit dès qu'il ouvre la bouche, du strabotisme qui l'occupe, je vois un portier de dames et de jeunes filles tout frémissant de plaisir. C'est le charmant «Clement Marot» (Julien Tardet)».

Sa compréhension du rôle de «Des Grieux» valut à Fernand Francill, de la part de Louis d'Harcourt, le compliment flatteur que voici: «qui lui a été maintes fois renouvelé».

M. Francill a reçu de la nature bien des dons en partage. Nul ne dispute le pourpoint Louis XV, la courtoisie courte et l'épée en verrouil avec autant de grâce que lui. Il se sert de sa voix avec une adresse consommée et lui donne les inflexions les plus tendres de l'émotion la plus communicative. Rappels, bis, et braves saluèrent le retour, à l'Opéra-Comique, de ce ténor préféré du public».

«Le Jongleur», «La Bohème», «Milk and Honey», «Werther», chacune de ces pièces offrit à Fernand Francill l'occasion de renouveler ses succès.

Dans «Pelissier et Melisandre», il sut incarner avec tant de tact et d'exactitude le héros de Maeterlinck qu'il assista les Debussistes la plus jalousement respectueux de l'art du grand musicien disparu.

Enfin, «Marouf», qu'il a récemment au Grand Théâtre de Bordeaux, est l'un des plus beaux triomphes de sa carrière.

Les critiques musicaux de «La Petite Girlande» et du «Nouveliste» ont décrit, en termes très sobres et mesurés, la façon dont il avait compris le rôle du personnage de la pièce de M. Henri Rabaud.

«M. Francill joue et chante «Marouf» avec une intelligence et un tact infinis. Sa diction permet de saisir tout l'intérêt du texte. Il a fait avec une assurance tout à fait divertissante la description de «sa caravane». M. Francill, dans son rôle de bluffeur oriental, devient un mari très épris au troisième acte, et dans ce passage, joué dans un très joli assomment, il eut un grand succès».

«En tête de la distribution scénique, figure M. Francill, titulaire du rôle de «Marouf», à l'Opéra-Comique de Paris. Cet artiste silhouette ce misérable savetier du Caire, devenant gendre d'un sultan, avec un talent de composition d'une grande fantaisie. Son savetier sans fortune a, du moins, de l'aisance dans les manières. Son élégance, son entreprenant lui permettent, après le bluff de la caravane, de faire bonne figure dans le palais du Sultan et d'inspirer l'amour à la princesse. Saanacheddine, M. Francill met lui-même dans l'interprétation de ce rôle amusant, sa voix, d'un timbre fort agréable, était parfaite».

Mais M. Francill n'est pas seulement un admirable chanteur et un comédien de talent, c'est aussi un comédien charmant, et ce fut un succès, au concours du Conservatoire et qui pour tous ses admirateurs de l'opéra».

entre les rares fois où il les avait conviés à venir assister à ses causeries.

Les pays américains auxquels il va offrir ce régal sauront certainement apprécier comme il convient les précieux moments qu'il aura l'honneur et le plaisir de leur procurer.

Ainsi que l'a écrit un journaliste de «La France», de Bordeaux, ses causeries leur apparaîtront, en effet, «un même temps qu'une joie d'art instructive, comme un joli moyen pour les offrir à la richesse mélodique de la France. Car Francill est un séduisant causeur».

Original ou sensible, son interprétation vous émeut toujours. Grâce à lui, les chansons, les airs anciens, dans leur tournure aimable ou leur tallardise, les mélodies modernes, avec leur intensité si expressive, suscitent les plus charmantes impressions. En un langage plein de fantaisie, Francill s'attache à mettre en relief les caractères essentiels de la mélodie d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Il se montre persuasif pour conseiller aux «dames qui veulent chanter» de rechercher, dans l'interprétation de toute œuvre, l'accent juste qu'il faut y mettre, et à titre d'exemples, l'exquis ténor enchaîne dans ses causeries une bonne douzaine de citations, choisies avec soin pour satisfaire le désir de ses élégantes auditrices».

Après avoir montré, tour à tour, comme chanteur, comédien et conférencier, tant de méthode, de virtuosité d'intelligence, de distinction de naturel et d'élégance, Fernand Francill est devenu l'une des illustrations actuelles de nos théâtres lyriques français, où le public lui réserve son accueil le plus franchement affectueux.

On peut même proclamer que cet artiste parfait est aujourd'hui le favori des familles de l'Opéra-Comique.

La continuité du célèbre Capoul, auquel un de nos confrères l'a comparé avec raison, il occupe le premier rang parmi ceux qui, de nos jours, contribuent à notre gloire nationale, ont heureusement renoué la tradition des grands chanteurs français».

«LA LYRE»

Cette revue musicale commence avec son numéro de janvier une intéressante étude de M. Raymond Thibierge sur «La Pédagogie musicale ancienne et moderne», qui tiront avec profit ceux qui s'occupent de la fameuse question de l'enseignement musical. Dans ce même numéro, M. Gaston Carrouard parle de «L'âme harmonique» de Gabriel Fauré, décédé récemment. Les violonistes pourront consulter avec profit l'article de M. G. Demeny sur «Les Qualités du Violoniste». On remarque aussi une biographie du ténor français Fernand Francill, qui fera prochainement une tournée dans la province de Québec. Un article de M. Koussevitzky, chef d'orchestre de la Symphonie de Boston, sur le «Jazz». La suite de «L'Introduction de la Vie Musicale» de Paul Lacôme. Les nouvelles musicales, etc.

La partie musicale comprend: «Pourquoi pleurer», romance pour ténor, extraite de «Gisèle», l'opéra-comique de A. Lavalley-Smith. «Gourmand», «Nocturne» de Field; la «Gourmande», extraite de «Mignon» d'Amoroso Thomas et «Dodo» de Clément, une jolie petite pièce facile pour comédiens.

On peut se procurer «La Lyre», au prix de 25c, chez les musiciens de musique, les dépositaires de journaux, ou en s'adressant aux éditeurs, au No 207, rue St-Denis, Montréal.

COATCOOK

MARIAGE ASSELIN-RUEL

Le 5 janvier avait lieu à St-Edmond, le mariage de M. Cyprien Asselin, fils de M. Cyprien Asselin, de Barnston, avec Mlle Imelda Ruel, fille de M. Alfred Ruel, de Barford. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le vicar Gravel. M. Cyprien Asselin servait de témoin à son fils et M. Alfred Ruel accompagnait sa fille. Il y eut messe solennelle. Mlle E. Chartier touchait l'orgue.

Les époux sont partis pour Barnston dans une jolie victoria tirée par deux chevaux fringants.

FUNÉRAILLES

Ces jours derniers était inhumé à St-Edmond, Paul-Emile, fils de M. et Mme Alcide Bergeron (née Gabriel de Saint-Pierre), autrefois de Coatcook, actuellement de Beecher's Falls. Les funérailles eurent lieu à St-Edmond, M. Lebel de la Cie des Frères

Le favori des enfants

Parce qu'il est sucré et agréable au goût et qu'il soulage vite les toux, le croup et la bronchite



Quand on veut faire prendre du Sirop de Graine de Lin et Térébenthine du Dr Chase aux enfants, on n'a pas besoin de les amadouer, cajoler ou menacer.

C'est là la médecine favorite des enfants pour plus d'une raison—agréable à prendre—d'action rapide pour soulager toux, rhumes, croup, bronchite et coqueluche.

Ce traitement bien connu se trouve dans la grande majorité des familles comme la plus sûre protection contre les maux de la froide température.

GROS RHUME

Mme A. Harvey, 231 rue James, Port-Arthur, Ont. écrit: «Mes enfants souffraient tous de gros rhumes et de toux qui avaient coutume de les tenir réveillés la nuit. Deux bouteilles de Graine de Lin et Térébenthine du Dr Chase ont suffi pour les soulager complètement. Aujourd'hui ils sont toujours à la maison une bouteille de cette médecine».

CROUP

M. Cleveland Roberts, Windsor, I. P. E., écrit: «Notre petite fille de trois ans est sujette au croup, et nous ne lui faisons prendre aujourd'hui que le Sirop de Graine de Lin et Térébenthine du Dr Chase. Je crois que c'est là une des meilleures médecines qui s'offrent pour le croup. Nous en gardons toujours une bouteille chez nous».

Sirop de Graine de Lin et Térébenthine du Dr Chase

35c la bouteille. Format de famille, trois fois autant, 75c. Chez tous les marchands ou de chez Edmanson, Bates & Co., Ltd., Toronto

Funérailles conduisant le deuil.

FETE INTIME

—Jeudi dernier, les membres de la chorale de Saint-Edmond se réunirent à la salle du collège pour une partie de cartes. M. Lucien Moras avait installé un radio dans la salle et pendant que M. Boiesclair avec un air imperturbable tenait M. Drolet au pied du mur, les amateurs de bonne musique associaient avec intérêt un concert de l'hôtel Brunswick, Boston.

ETAT CIVIL

—Durant l'année 1924, il y eut à St-Edmond, 71 baptêmes, 16 mariages et 31 sépultures.

FUNÉRAILLES

—Lundi, le 12 janvier, avaient lieu en l'église Saint-Jean l'Evangéliste les importantes funérailles de M. Pierre Valade, décédé à Montréal, à l'âge de 85 ans.

M. le curé Caron chanta le service. Le deuil était conduit par M. Théodore Fleury, gendre du défunt. Les porteurs étaient MM. Joseph Valade, Napoléon Valade, Pierre Valade, Jean-Baptiste Valade, Albert Valade et Alexis, ses fils. M. David Lefebvre dirigeait le cortège funéraire. M. Valade était le frère de M. Ephrem Valade, et avait autrefois habité Coatcook.

Il laisse ici même un grand nombre de parents de la famille Valade, des neveux nombreux dont MM. Pierre et Adrien, M. Philémon Valade, des cousins dont MM. Philias, Jean-Baptiste, Willie, Jos. Dionne, Mlle Marie Dionne et un grand nombre d'amis qui ont manifesté leurs sympathies à M. Ephrem Valade, frère du défunt, par l'offrande de messes et par leur présence aux funérailles.

—Mardi, le 13, à St-Edmond, avaient lieu les funérailles de M. John Cormier, décédé à l'âge de 53 ans, après quinze jours de maladie.

—M. John Cormier était célibataire et fils de Mme Vve L.-R. Cormier, actuellement malade elle-même.

Le service fut chanté par M. le curé Simard accompagné de MM. les abbés A. Bonin et A. Gravel comme diacre et sous-diacre. M. L.-C. Drolet conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Josephat Richard, Jos. Houle, Fern. Béland, Onesime Lavoie, Jos. Caron, A. Samson.

Il eut une belle messe de requiem. Les solistes furent MM. D. Lefebvre, R. Beaulieu, L.-C. Drolet, Mlle Charlier touchait l'orgue. Les sociétés Saint-Jean-Baptiste, les Forestiers Catholiques, Canado-Américain, aux-quelles le défunt appartenait, étaient largement représentées.

Le défunt était pour pleurer sa perte, outre sa mère malade, un frère Henri, et trois sœurs Mme Arsenault (Marie), Mme Narcisse Gauthier (Mathilde) et Mme Philias Gauthier (Georgina).

THETFORD-MINES

—M. le notaire Ernest Carreau était de passage à Québec samedi, en voyage d'affaires.

—M. Alfred Giguère, télégraphiste à Dursaut, est venu passer le dimanche chez son frère, M. Napoléon Giguère, du parc Bellevue.

—M. J. O. Cloutier est de retour d'un court voyage d'affaires à Québec.

—M. Edgar Parent, de Dursaut, est en ville, pour affaires.

—Mme Hilarie Grégoire, accompagnée de sa fille, est en promenade à Lac Noir, chez des parents.

—M. L. P. Levesque est de retour d'une promenade à Québec.

—M. et Mme Marie Filion, de Lacoma, N. H., étaient de passage en ville, ces jours derniers, visitant des parents et des amis.

—M. Emile Doucet qui a passé quelques jours en visite chez son père, M. Odilon Doucet, est retourné à Montréal.

—Mme (Dr) Eugène Lacerte est de retour d'une promenade dans sa famille à St-Jean d'Iberville.

—M. R. Huard, de Québec, est venu passer quelques jours chez son père, M. Louis Huard.

—M. Hormidas Mathieu, professeur à l'école St-Philippe, des Trois-Rivières, était de passage en ville, ces jours derniers, l'hôte de son ancien directeur, le R. Frère Benoit, des Frères des Ecoles Chrétiennes.

—Mlle Marguerite Leblond est actuellement en promenade à St-Mario.

—M. et Mme Adjutor Provost sont de retour de St-Charles de Bellechasse, où ils ont passé le temps des fêtes.

—M. l'abbé Edmond Bourret, de St-Joseph de Beauce, était récemment le passage à Thetford, chez des parents.

—M. et Mme Edouard Filion, accompagnés de leurs filles Albina et Aurèle, sont retournés à Sherbrooke, après avoir passé quelques jours en ville, chez des parents et des amis.

—M. Thomas Loignon, gérant du garage Légaré Auto, était à Lac Noir hier.

—Mlle Verdimine Fortier est de retour à Thetford Mines, après avoir passé quelques jours dans sa famille, à Vimy Ridge.

WINDSOR-EST

AU CHOEUR DE CHANT

—Mardi soir prochain à sept heures, il y aura un exercice pour le chœur des Enfants de Marie. Ce sera le dernier exercice avant le mariage qui aura lieu mercredi. Mme l'organiste désirerait rencontrer toutes ses demoiselles faisant partie du chœur.

COMPTON

—Mme Joseph Goulet est de retour d'une promenade de trois semaines aux Etats-Unis, au cours de laquelle elle a visité des parents.

—M. Joseph Doyon ainsi que sa jeune fille, Mlle L. Doyon, de Sherbrooke, étaient en visite, dimanche, chez M. Philias Doyon.

—M. et Mme S. Duroie et leur fils Arthur, de Coatcook, visitaient, ces jours derniers, des parents en notre localité.

—M. et Mme Fortier et leurs enfants se sont rendus au jour de l'an, visiter des parents à St-Martin de Courvelles et autres endroits.

—M. et Mme Wilfrid Boivin sont de retour de North Stratford, où ils ont visité des parents.

—M. Napoléon Doyon, des Etats-Unis, était en visite à l'occasion des fêtes, chez ses parents M. et Mme Pierre Doyon.

—M. Jean Veilleux était dernièrement de passage à Coatcook, pour

affaires. AGREEABLE REUNION —Dimanche, le 4 janvier, M. Alphonse et Odilon Vaillancourt réunissaient à la résidence de leurs parents, plusieurs parents et amis à une agréable réunion. La soirée fut des plus joyeuses. Et les heures si vite écoulées se passèrent en chant, musique et divers amusements. Tous se séparèrent, en emportant un doux souvenir de cette joyeuse réunion.

Nouvelle force, nouvelle vigueur, une bonne santé recouvrées par l'emploi des

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles



Mme GEO. LALIBERTE, 173, Spring, Manville, R. I.

«Depuis quelque temps je n'avais plus la même vigueur; je me sentais lasse et je trouvais dur d'avoir à m'occuper de mon ménage. Souvent aussi j'avais la migraine, ce qui contribuait à m'affaiblir de plus en plus. J'ai pris des Pilules Rouges pour me tonifier et, en très peu de temps, je me portais bien, j'étais forte, avais un bon appétit et une bonne digestion».

Mme Geo. Laliberte, 173, Spring, Manville, R. I.

«Je souffrais de mauvaise digestion depuis au-delà d'une année. Cela m'avait affaibli; j'avais des douleurs de dos et quand j'avais un peu

travaillé, je me sentais si fatiguée que je ne dormais pas de la nuit. Je savais que beaucoup de femmes avaient été soulagées en employant des Pilules Rouges et c'est en prenant moi-même ce remède que je me suis remise». Mme Hercule Longpré, Pointe-aux-Trembles, Montréal.

«J'étais considérablement affaiblie par des maladies prématernelles que j'avais subies et j'avais à souffrir de toutes sortes de maux. Depuis que j'ai pris des Pilules Rouges, tout est changé; je me sens vigoureuse et je n'ai plus les ennuis d'autrefois». Mme Adolphe Béland, Louisville, (Maskinongé), P. Q.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes et sont sans contredit le remède le meilleur marché. N'acceptez jamais de substitution: voyez à ce qu'on vous donne les véritables Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Les Rhumes d'Automne et d'Hiver

Elle est arrivée, la saison des intempéries, des brusques changements de température, des pluies, des vents froids, de la neige, la saison des rhumes, en un mot! Si vous êtes sage, vous prendrez dès aujourd'hui la précaution de vous procurer une bouteille de Sirop Gauvin contre le rhume, en prévision du premier refroidissement. C'est là le point. Combien de maladies graves on éviterait si l'on se soignait dès le commencement!

SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

En Vente Partout 25c la Bouteille



GIN Canadien Melchers CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN
Fabrique à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDES DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix \$2.00
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

DISTILLERIE A BERTHERVILLE

PRENEZ DES SELS, SI L'ESTOMAC NE FONCTIONNE PAS BIEN

La nourriture non digérée reste sur l'estomac, ou plutôt fermentée, tout comme la nourriture laissée en plein air, dit une haute autorité. Celle-ci nous dit aussi que l'indigestion est causée par l'Hyperacidité, ce qui signifie qu'il y a un excès d'acide hydrochlorique, dans l'estomac, ce qui empêche la complète de la nourriture. Ainsi, chaque aliment mangé sans l'estomac comme des tripes sautes dans une carotte, formant des fluides acides et des gaz, qui gonflent l'estomac comme un ballon. Alors on ressent comme un poids, un gonflement, dans la poitrine; on a des gaz, des éructations de nourriture, des brûlures de cœur, de la flatulence, ou des nausées. Elle nous dit aussi de laisser de côté toute aide digestive et de se procurer plutôt dans n'importe quelle pharmacie quatre onces de Sel Jad et d'en prendre une cuillerée à table, dans un verre d'eau, avant le déjeuner et de le boire pendant qu'elle est effervescente, puis de continuer ainsi, pendant une semaine. Bien que le soulagement se produise souvent après la première dose, il est important d'insister sur la méthode de prise, faire dissoudre la masse de sel dans l'eau, et de le boire pendant qu'elle est effervescente, puis de continuer ainsi, pendant une semaine. Bien que le soulagement se produise souvent après la première dose, il est important d'insister sur la méthode de prise, faire dissoudre la masse de sel dans l'eau, et de le boire pendant qu'elle est effervescente, puis de continuer ainsi, pendant une semaine. Bien que le soulagement se produise souvent après la première dose, il est important d'insister sur la méthode de prise, faire dissoudre la masse de sel dans l'eau, et de le boire pendant qu'elle est effervescente, puis de continuer ainsi, pendant une semaine.

COATCOOK

—Le jour de l'an, M. et Mme Aude Riendeau recevaient à souper les parents et amis suivants: M. et Mme Jos. Riendeau, M. et Mme Adalbert Riendeau, M. et Mme Jos. Guillemette, M. Léon Riendeau, Mlle Laura Broton, M. Adèle Boivin, Mlle Annette Riendeau, M. Lionel Vandandigne, Mlle Yvonne Riendeau, M. Omer Riendeau, Mlle Alexina Vandandigne, M. Emile Riendeau, Mlle Rolande Guillemette, M. Arsène Riendeau, Mlle Blanche Guillemette, M. Aime Riendeau, Mlle Yvonne St-Denis, M. Hermengilde St-Denis, Mlle Léontine Riendeau, M. Armand Savard, M. A. Béjale, Mlle Berthe Vandandigne, M. Léo Lafond, M. Armand Riendeau, M. Eugène Riendeau, M. Hector Riendeau, Mlle Renée Riendeau, M. Hervé Riendeau, M. Aurèle Perras, M. Donat Riendeau, Mlle Yvette Riendeau, M. Fernand Riendeau, M. Henri Desbreaux, M. Nazaire Foucher, Mlle Irène Jubinville, M. André Jubinville, M. Roland Jubinville, M. C. Lavoie, M. Camille Bégin.

LAC MEGANTIC

—M. N.-H. Ferland, de Manchester, N.-H., est de passage dans notre ville, en voyage d'affaires.

—Mlle Bergeron, de l'Enfant-Jésus, étaient en visite, la semaine dernière, chez son oncle, le Dr V. Lincoeur.

—M. Jos. Gendreau est parti pour une dizaine de jours à Montréal.

—Le Dr A. Larose était de passage à Scottown, lundi dernier.

—La réouverture de l'école avait lieu jeudi, après quelques semaines de fermeture pour le temps des "Fêtes". Le comité invite cordialement les dames et demoiselles qui s'intéressent à la charité.

—M. L. Poulin, de Beauceville, était de passage à Megantic, ces jours derniers, chez M. F. Champagne.

Banque d'Hochelaga

SITUATION AU 29 NOVEMBRE 1924

ACTIF	
1. Argent	\$15,093,110.19
2. Montant dû par d'autres banques	5,173,214.76
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités	30,449,387.10
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
4. Obligations publiques étrangères	2,415,750.08
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
5. Autres valeurs	1,399,465.96
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
6. Prêts à demande	5,726,956.58
(Garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante.)	
7. Prêts courants et escomptes	53,675,022.14
(Deduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance.)	
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif	1,980,185.31
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
9. Immeubles et mobilier de la Banque	5,225,458.52
(Comptées au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande.)	
10. Divers (valeur réalisable)	1,176,788.54
	\$122,255,339.18
PASSIF	
1. Billets de la Banque	\$11,475,379.00
2. Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants)	98,363,106.76
3. Divers	1,028,858.42
Passif envers le public	\$110,867,344.18
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés)	11,387,995.00
	\$122,255,339.18

En vertu d'une loi spéciale du Parlement canadien, la Banque d'Hochelaga prendra, le 1er février, le nom de

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'ANGLETERRE S'EN TIENT A LA NOTE BALFOUR

Elle n'exigera de ses alliés que l'excédent de sa dette aux États-Unis sur le montant de huit milliards à peu près auquel elle a droit selon les clauses du plan Dawes. — La reprise des négociations avec la France.

PROBLEME EPINEUX

(Presse Associée)
PARIS, 17. — La publication simultanée de la correspondance échangée entre M. Winston Churchill, chancelier anglais de l'Échiquier, et M. Clementel, ministre français des finances, sur la question des dettes interalliées, marque la reprise entre la Grande-Bretagne et la France des négociations officielles pour le règlement de cet épineux problème.

On fait observer que la note envoyée le 11 août 1923 par lord Curzon, secrétaire des Affaires étrangères, fixait la dette anglo-américaine à 14,200,000,000 de marks-or. Si l'on calcule que le rendement du plan sera de 37,000,000,000 de marks-or, les 23 pour cent de la Grande-Bretagne s'élèveront à près de huit milliards et la France devra payer le règlement final.

ESPRIT DE CAMARADERIE

PARIS, 17. — La réponse de M. Churchill, chancelier anglais de l'Échiquier, à la récente lettre de M. Clementel, ministre des finances, renouveau officiellement la proposition de régler les dettes interalliées suivant les principes énumérés dans la note Balfour de 1922.

Le gouvernement britannique se propose de la sorte de n'exiger des Alliés que la somme que la Grande-Bretagne payera aux États-Unis en plus de ce qu'elle recevra de l'Allemagne.

La lettre de M. Churchill dit qu'il faudra négocier la méthode de paiement dans le même esprit de camaraderie qui unit les deux gouvernements durant la guerre.

La correspondance entre M. Clementel et Churchill révèle que M. Churchill a demandé si le gouvernement britannique adhérait aux principes exposés dans les notes précédentes concernant les dettes interalliées, spécialement la note du 11 août 1923, signée par lord Curzon.

M. Churchill répondit qu'il n'avait pas d'instruction de son gouvernement, mais promit d'en rendre une en temps et lieu. Sa lettre disait, cependant, que la note Balfour resterait la principale règle de conduite du gouvernement anglais.

La lettre de M. Clementel, datée du 10 janvier, contient le passage suivant: "Le gouvernement désire que tous les autres problèmes résultant de la liquidation de la guerre soient aussi abordés et réglés. Connaissant les sentiments cordiaux qui animent le gouvernement britannique, il a confiance d'obtenir l'aide de ce gouvernement dans la recherche et l'étude de solutions pratiques pouvant transformer en accord des intérêts divergents."

La lettre dit ensuite que le gouvernement français est prêt à reprendre l'examen de la question des dettes en vue d'arrêter un accord amical. Elle formule la suggestion suivante à ce propos: "Mais afin de continuer cette enquête, le gouvernement français déci-

LES MAUX DE TÊTE ÉTAIENT SI SÉRIEUX QU'ELLE NE POUVAIT RIEN FAIRE

Quand la tête commence à faire mal vous pouvez être certain que la cause vient de l'estomac, du foie ou des intestins, et cette cause doit disparaître avant qu'on soulagement permanent se fasse.

Il n'y a pas de meilleur remède pour les maux de tête de toutes sortes que le

BURDOCK BLOOD BITTERS

car il fait disparaître la cause des maux de tête d'une manière qu'aucun autre remède ne peut le faire.

Mme Wm. Helward, Lower Steviack, N.-E., écrit: "Ma tête m'a fait souffrir longtemps. Elle ne faisait souffrir au point que j'en étais malade, je ne pouvais rien faire, mais après avoir pris quatre bouteilles de B. B. B., je considère que je ne puis trop le recommander à tous ceux qui souffrent de maux de tête de toutes sortes."

Le B. B. B. est sur le marché depuis les dernières 46 années et il est reconnu par tous ceux qui l'ont employé pour être sans égal comme remède pour les maux de tête. Manufacturé seulement par The T. M. Burn Co., Limited, Toronto, Ont. 1.

rerait avoir si le gouvernement britannique adhère aux principes des notes précédentes, particulièrement celle de lord Curzon, datée du 11 août 1923, et comment il les appliquerait."

La réponse de M. Churchill, datée du 3 janvier, déclare:

"Durant ma visite, tel, vous avez soulevé d'une manière officielle et provisoire la question du remboursement de la dette française à la Grande-Bretagne et exprimé le désir que la question fasse le sujet de futures conversations. J'ai accueilli ces suggestions avec plaisir. Le gouvernement de Sa Majesté s'attendait de voir soulever la question et il est certainement très heureux que cette initiative ait été prise spontanément par la France."

"Je ne prévoyais pas qu'à cette occasion il serait question de méthodes, de termes ou de conditions et c'est pourquoi je n'avais pas demandé d'instructions du cabinet anglais à ce propos. J'ai transmis votre lettre à mes collègues et peut vous assurer que des que je serai de retour à Londres, nous prendrons la chose en prompt et vive considération et nous nous efforcerons de vous envoyer une réponse qui mettra le gouvernement français au mesure de nous présenter des propositions précises."

M. Churchill conclut: "En attendant, je ne puis que répéter que la note Balfour reste pour nous le principe directeur libéralement établi par nous-mêmes. Nous aborderons la discussion dans le même esprit de camaraderie qui nous fit traverser victorieusement les agitations et les périls de la guerre et nous permettra bientôt de surmonter les vexations et les difficultés qui sont restées après la victoire militaire que nous avons remportée."

ASBESTOS

—M. C. A. Gingras, de Sherbrooke, était récemment de passage ici pour affaires, et visitait en même temps son fils, M. Henri Gingras, employé à la Banque Canadienne du Commerce.

—M. Henri Fiset, de Sherbrooke, était de passage ici pour affaires, ces jours derniers.

—M. Wm. McCullough, de Sherbrooke, est revenu après une vacation de quelques jours passée dans sa famille, à Sherbrooke.

—Les nominations pour la charge de maître et de quelques conseillers auront lieu mercredi, le 14 du courant. Nous nous attendons à ce qu'il y ait lutte pour certaines de ces charges. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des faits.

DECES DE MLE BERNADETTE GENDRON.

—La mort, cette inéluctable faucheuse, se plaça toujours à frapper les âmes les plus pures. Vouant un ange de plus pour orner son paradis, la Providence divine enleva à l'affection de M. et Mme Frédéric Gendron, leur petite Bernadette, âgée de vingt mois.

St sépulture eut lieu le 9 janvier, dans l'église de St-Aime de Shipton. M. Alphonse Dupuis conduisit le cortège funèbre. Les porteurs étaient: M. Armand Côté, Sarto-Martel, Gérard Côté, Georges Côté. Parmi les parents assistant aux funérailles, l'on remarquait: M. et Mme Frédéric Gendron et leur fillelette Rolande; M. et Mme Hilaire Côté, M. et Mme Jos. Gendron et leur fils Léo, M. O. Côté, Mme Joseph Côté, Mlle Marie-Thérèse et Gabrielle Côté, Mme Rodrigue Côté et M. Alphonse Côté, la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

—M. T. E. Donahue, de Sherbrooke, actuellement employé à l'installation électrique, dans la nouvelle agisse, était de passage dans sa famille, ces jours derniers.

—M. H. C. Bates et son fils Leslie sont de retour d'une promenade de quelques jours, passée dans la ville de Québec, chez des parents et amis.

—M. H. A. Nelson, qui fut gravement malade et retenu à l'hôpital local de la Cie Canadian Johns Manville, est maintenant en bonne voie de guérison et est retourné chez lui.

—M. Austin Hawkins était de passage à Richmond, samedi, où il prit part à une partie de golf pour le club de Richmond.

—M. Maurice Denault est retourné au Séminaire de Sherbrooke après avoir passé ses vacances des fêtes avec sa mère, Mme G. E. Denault.

MARBLETON

—M. Abraham Marcotte est parti pour un voyage de plusieurs semaines, passant à Sorel, Montréal, St-Germain en visite chez plusieurs parents.

—M. Arthur Boissieu, de Sherbrooke, la semaine dernière, pour affaires.

LE RADIO

Par W. B. Cartmel, B. S., M. A., M. E. I. C.
Ingénieur de radio, de la Northern Electric Co.

Article Ier

Les progrès du radio

La popularité grandissante du radio fait prévoir qu'il ne tardera pas à devenir partie intégrante de notre vie quotidienne. C'est pourquoi il nous semble désirable d'écrire quelques notions élémentaires pour ceux qui, jusqu'aujourd'hui, n'ont manifesté qu'un faible intérêt pour ce sujet plus moderne et pour les amateurs qui suivent ses progrès.

Les développements pratiques du radio se sont considérablement répandus au cours des 20 dernières années, surtout pour la communication transatlantique et, en particulier, pour le plaisir de tous ceux qui possèdent des appareils récepteurs.

Les amateurs, depuis plusieurs années, signalèrent par cette science poignante de la télégraphie sans fil, expérimentaient entre eux à l'aide des signaux Morse, et cela depuis environ 17 ans. Les grandes compagnies électriques ont tenu, depuis 12 ans, toute une armée d'ingénieurs à l'œuvre, et d'immenses fortunes ont été sacrifiées à l'étude de ces problèmes. Il en est résulté que le radio est aujourd'hui rendu à un très haut point de perfection et d'utilité.

De ces expériences est découlé l'irradiation radiophonique, que nous connaissons depuis plus de trois ans, et qui a permis à des milliers, sinon des millions, de capter les intéressants programmes de musique, de chant, de discours, etc., qui affluent l'air chaque soir.

Les amateurs fascinés par la T. S. F. ne tarderont pas à vulgariser cette science nouvelle, et à se procurer des appareils sensibles sur une haute échelle. Nous avons vu cette chose merveilleuse établir en quelques années une industrie nouvelle au quatrième rang de la production américaine. En Angleterre et sur le continent européen, le radio a fait aussi des progrès énormes, mais les gouvernements ayant posé des lois strictes aux amateurs, ceux-ci n'ont pas eu toute la liberté nécessaire pour suivre les progrès de ce côté de l'Atlantique. Depuis ces dernières années toutefois, les grands postes d'émission sont installés partout en Europe et l'on peut plus de liberté qu'auparavant; bientôt nous serons en mesure de circulariser la terre au moyen de ces postes à radio.

Il est très difficile de dire exactement le nombre d'appareils en usage à l'heure actuelle, mais le nombre semble osciller entre trois à quatre millions, ici au Canada. Il y a maintenant des postes d'émission dans presque toutes les grandes villes de l'Amérique du Nord. Soit: 375 environ aux États-Unis et 50 au Canada. A Montréal, actuellement, il y a trois grands postes d'émission, qui émettent des concerts régulièrement.

A Toronto, il y en a autant, et le Chemin de Fer Canadien National vient d'en installer à Montréal, Ottawa et Moncton, N.-B.

POSSIBILITES DU RADIO

Le radio offre à qui s'en occupe un champ très vaste de découvertes intéressantes. Même ses détails les mieux connus sont merveilleux au point d'être incroyables. Il suffit en effet de tendre un fil de 50 à 150 pieds de long, au-dessus d'un édifice quelconque, de le relier à un appareil radiophonique, pour capter par un bon soir, une vingtaine de concerts radiés par des postes situés à des milliers de milles de distance. En outre des postes rapprochés, les amateurs de Sherbrooke ont pris déjà ceux de la Californie, de la Colombie-Anglaise, de la Floride, de Cuba (Havane) et du Mexique; en de rares occasions, on a déjà intercepté ceux de l'Australie et de l'Europe.

Une fois que de telles possibilités sont admises et que l'on s'en est rendu compte, il est facile de prévoir un grand nombre d'autres surprises également variées.

Le radio sert aujourd'hui de téléphone, par exemple, pour relier le téléphone à fil. Il existe donc un raccourci sur l'île Catalina, au large de la Californie, et la terre ferme. Une conversation dans les deux sens s'effectue entre un abonné de l'île Catalina et un autre sur la terre ferme, de la même façon que si un fil reliait ces deux endroits. La communication entre le téléphone que vous avez chez vous et un navire en plein océan est un fait possible à l'heure actuelle; de même qu'une conversation peut s'établir dans les deux sens, de votre téléphone jusqu'à la mer et de la par dessus les mers par radio, avec un abonné à Londres ou Paris. Les méthodes vaudraient pour en arriver à ce merveilleux résultat, sont parfaitement développées, et ce service sera offert sous peu par les compagnies de téléphone, dès que la demande sera suffisante pour être rémunératrice.

Qui n'a pas entendu parler des photographies qui se transmettent de l'Amérique à l'Europe et vice versa par radio? Le professeur Branly, de France, en faisait l'expérience première, il y a déjà quelques années. On prévoit bientôt le jour où des pages entières seront ainsi photographiées, soit d'un journal ou d'une revue, d'un côté de l'Atlantique et cette photo ainsi envoyée par delà les mers à une imprimerie quelconque. Ainsi la matière, si longue à transmettre et toujours contenue par cablogramme, sera très réduite. Ainsi un journal de Montréal, par exemple, pourra être réimprimé à Paris, vingt minutes après sa publication à Montréal, ce qui rendra pratique un nouveau champ d'abonnés impossible à rejoindre par les systèmes actuels.

ST-CLAUDE-NORD

—M. Adolphe Roy était à Asbestos samedi dernier.

—M. William Richard et Ernest Morissette étaient à Denville, dimanche.

JOYEUSE REUNION

—Dimanche dernier, M. et Mme W.-P. Richard invitaient à une joyeuse soirée plusieurs amis, parmi lesquels on remarquait: M. et Mme Wilfrid Richard, M. et Mme Ernest Richard, M. et Mme E. Richard, M. et Mme Alfred Richard, M. Joseph Maurice, M. et Mme Xavier Maurice, M. et Mme Pierre Maurice, M. et Mme Napoleon Maurice, et Mme Louis Maurice, M. et Mme Jos. Vallières, M. et Mme Alphonse Charpentier, M. et Mme Louis Mercier, MM. Alphonse Vallières, Léon et Raoul Maurice, La Richard, Théodore, Normand et Omer Maurice, Ernest Maurice, Mlle Marie-Louise et Emilienne Maurice, Y. Saint-Pierre et Bertha Maurice.

On y fit du chant, de la musique, des déclamations et plusieurs parties de cartes furent jouées avec entraînement, après quoi un succulent réveillon, de gâteaux, bonbons et liqueurs furent servis et l'on se sépara, en emportant un bon souvenir de cette agréable soirée et remerciant M. et Mme Richard de la gentille hospitalité qu'ils savent toujours nous apporter.

—M. Léandre More, employé à Montréal, passa quelques jours chez ses parents, M. E. Morel et M. Jos. Deblais.

—Mlle Jeannette Morel, employée à Sherbrooke, passera l'hiver chez ses parents, M. E. Morel et M. Jos. Deblais.

EAST-ANOUS

30e ANNIVERSAIRE

—Le 6 janvier, pour célébrer le 30e anniversaire de la naissance de M. Joseph Menard, plusieurs parents et

British Consols Cigarettes

On les fume partout

12 pour 15¢ 20 pour 25¢

La plus grande marque indépendante en Amérique AUSSI EN BOITES DE 50 ET 100

moyen pour fournir des amusements divers à toute personne qui possède un appareil récepteur indifféremment du lieu et de la distance qu'il se trouve de postes émetteurs. Les amusements de ce genre sont régulièrement reçus sur les trains en marche, sur les vaisseaux en mer. On peut recevoir ainsi à la vitesse de 800,000 milles à la seconde, ou trois fois le tour de la terre, l'heure exacte, les rapports météorologiques, les rapports d'élection, de sport et du marché.

Plusieurs hôpitaux ont installé des appareils pour distraire leurs patients, et les hôtels, leurs clients. C'est un des plus grands plaisirs qu'on puisse donner à un pauvre malade d'être au lit, que celui de lui faire entendre les meilleurs concerts des théâtres et des studios. Les services religieux, amis tous les dimanches, leur sont aussi une joie très douce, surtout quand ils entendent un sermon tombant directement des lèvres d'un prédicateur aimé.

Du côté pratique, les rapports du marché sont d'un grand secours pour les gens éloignés des grands centres. Ce fut ainsi le cas d'un sauvage du nord, qui refusait de vendre ses colporteries tant qu'il n'avait pas consulté "l'esprit de la boîte", afin de connaître les derniers prix du marché. On se rappelle également d'une telle audace se comprend facilement; ainsi deux villes où un cultivateur vend son produit, peuvent offrir des prix différents selon que l'une ou l'autre est encombrée de ce produit particulier. Dans l'une on peut avoir un besoin pressant; dans l'autre aucune utilité. C'est donc par radio que le cultivateur saura où expédier son produit pour en avoir le plus haut prix, et par le fait même épargnera souvent de prix de son appareil, sur un seul envoi.

LE RADIO DE DEMAIN

L'on appelle le XXe siècle, celui de la science. Pour peu que celle-ci avance à pas de géant, comme elle l'a fait depuis quelque vingt ans, à la fin du siècle présent, nos fils seront très savants, et jouiront de merveilles qu'il est difficile même de prévoir.

Pour ne signaler qu'une chose possible, récente découverte, la télémanie ne tardera pas à nous occuper sérieusement. Les plus grands savants du monde y mettent toutes leurs énergies, et nous verrons sous peu nos journaux chauffer par radio, sans aucun combustible. L'énergie sera transmise sans fil, sous toutes ses formes. Le point difficile pour le présent est de trouver le moyen pour diriger ses ondes. Lorsque ceci sera découvert, l'énergie de la Chute Niagara pour une, pourra être transmise sans fil à des milliers de milles pour actionner soit des générateurs, soit des machines quelconques.

Demain, par un appareil ajouté aux radios actuels, nous verrons les acteurs et les artistes, évoluer sur la scène en même temps que nous les entendons parler et chanter.

La compagnie Victor Phonograph, vient d'autoriser ses artistes, et l'on peut dire sans crainte qu'ils sont les meilleurs au monde, de chanter pour les amateurs de radio. C'est déjà une aubaine remarquable, qu'on attendait depuis longtemps, et seule cette raison, suffirait à motiver l'achat d'un bon appareil.

ainsi s'assembleront et lui offriront de magnifiques cadeaux présentés par sa fille Aline, à la grande surprise de cette dernière. La veille se passa très agréablement, le chant, la musique, jeux, etc., partageront les heures bien vite écoulées. On servit aussi un réveillon.

On y remarquait M. et Mme Joseph Menard, leurs enfants, M. et Mme Antoine Gervais, M. et Mme Solime Blason, Mlle Aline Menard, Flora Menard, Florence Menard, M. E. Menard, A. Menard, Jules Menard, chacun trouva le garant de son prochain. Quelques amis de la province: Louis-Philippe.

—Il y a une foule de gens qui ont tellement horreur des ingratis qu'ils n'obligent personne.

—C'est dans le bonheur de tous que chacun trouve le garant de son prochain. Louis-Philippe.

RADIO -- RADIO

Il nous fait plaisir d'offrir à tous les amateurs de RADIO, une réduction considérable dans ces lignes à l'occasion de la nouvelle page de "La Tribune".

Appareil Marconi 1 lampe	Reg. 30.00 pour 20.00
Appareil Marconi 2 lampes	Reg. 60.00 " 35.00
Appareil Crosley 1 lampe	Reg. 28.00 " 18.00
Appareil Crosley 2 lampes	Reg. 40.00 " 28.00
Appareil Eola Reflex 3 lampes	Reg. 100.00 " 75.00

Accessoires non compris.	Reg. 1.50 " .92
Condensateurs papier fixe 11 plaques	Reg. 3.00 " 1.75
Condensateurs variables 23 plaques	Reg. 3.50 " 1.75
Condensateurs vernis 23 plaques	Reg. 8.50 " 3.50
Condensateurs sans vernis 13 plaques	Reg. 4.00 " 1.00
Variomètres en bois	Reg. 4.25 " 1.00
Rotateurs en bois	Reg. .50 " .15
Receptacles (Standard socket)	Reg. .90 " .45
Receptacles	Reg. .75 " .35
Rhétostats 6 ohms	Reg. 1.00 " .50
Rhétostats 30 ohms	Reg. 1.15 " .60
Fiches (plug) Marlock 4 têtes	Reg. 1.50 " 1.15
Telephones Pico	Reg. 5.00 " 4.25
Variocoupleurs 180	Reg. 2.50 " 2.25
Commutateurs Cade-Hammer	Reg. 1.00 " .80
Jackes simples	Reg. 1.10 " .40
Jackes doubles	Reg. 1.75 " .40
Transformateurs Audio Eola	Reg. 7.00 " 4.50
Transformateurs Audio Eola	Reg. 7.00 " 4.50
Transformateurs Eola Reflex No 1 et 2	Reg. 6.50 " 4.25
Selectiformers Eola	Reg. 6.50 " 4.25
Telephone Connectors	Reg. .25 " .10
Pistoles	Reg. .65 " .32

Nous avons en outre un stock complet d'appareils et parties de radio, sur lequel nous donnerons nos plus basses cotations, sur demande.

Nous venons de recevoir également la fameuse lampe Peanut nouvelle, à 90 volts sur la plaque. Prix \$1.00.

TEL. 356 J. GAGNE & FILS TEL. 356
154, rue King-ouest, Sherbrooke.

RADIO

L'assortiment le plus complet à Sherbrooke. Atwater-Kent, Fred-Eisemann, Westinghouse, Radiola, Super-Heterodyne, etc., etc.

Nous donnons des démonstrations à domicile.

R. OLIVIER & FRERE
30 WELLINGTON-SUD — TEL: 1756.



Choisissez Votre Programme de Radio

Pour obtenir de bons résultats, il faut un bon instrument. Ce nouveau poste de la Northern Electric est si précis, qu'il vous permet de choisir le programme que vous voulez et d'éliminer le reste. Il est si fidèle, que les notes les plus hautes et les plus basses vous parviennent dans toute leur clarté. Il est si puissant, qu'il peut capter n'importe quel poste sur le continent.

R-3.—Un produit de la Northern Electric



Dans une belle boîte en acajou. Principe à fréquence radio. Avec quatre tubes "Peanut" et écouteurs.

Northern Electric COMPANY LIMITED
Les gens qui ont fait votre téléphone Distributeur pour les Cantons de l'Est.

JOS. GAGNE & FILS
154 KING-EST.

LES TOUX

Le moyen naturel d'arrêter la toux vous arrive directement des vastes forêts de pins d'Amérique. C'est un remède de famille depuis plus de 60 ans.

SIROP de GOMME DE PINETTE ROUGE DE GRAY

Montreal: D. WATSON & Co. New York

DEVELOPPONS NOTRE INDUSTRIE MINIERE

C'est là le message de M. Cyril T. Young au radio du C. N. R. — Il a étudié la formation pré-cambrienne et la proclame une des plus riches au monde.

MONTREAL, 17. — "Une nation ne devient pas riche et prospère grâce à une seule industrie et l'agriculture elle-même, avec ses ressources variées, ne suffit pas à la prospérité du Canada, dit M. Cyril T. Young, du service de la colonisation et des ressources naturelles du Chemin de fer National du Canada, parlant au poste CNRM à Montréal sur la formation pré-cambrienne et nos richesses minières.

M. Young connaît parfaitement l'état des mines en Canada et particulièrement dans l'Ontario et Québec. Il est d'opinion que le développement des mines Canadiennes fera avancer la culture mixte nécessaire au progrès de l'ouest. L'industrie minière a aussi cet avantage d'être indépendante des conditions atmosphériques et de ne pas dépendre de la main-d'œuvre étrangère.

Quant à l'importance de l'industrie minière, M. Young la souligne rapidement en rappelant que c'est à la formation pré-cambrienne que se trouvent la plupart des terres et qu'il y a une formation en U de l'Ungava à l'Alaska que les Etats-Unis doivent leur suprématie dans la métallurgie et qu'il dépend de nous de profiter des richesses que la nature a déposées dans notre sous-sol.

"La formation pré-cambrienne", dit-il, est basique et permanente c'est-à-dire que les mines qu'elle renferme n'opposent d'autres difficultés que leur profondeur qui peut atteindre jusqu'à dix mille pieds. Actuellement notre puits de mine le plus profond atteint 3,400 pieds et l'on a la preuve que la veine minière est encore plus riche au-dessous de cette profondeur.

En terminant M. Young recommande aux Canadiens d'étudier plus sérieusement leur situation minière et d'investir plus de capitaux dans les mines afin d'empêcher la domination étrangère dans le royaume très riche qui nous est échu en partage.

LE CAP. S. LEAVITT VOUDRAIT RENFLOUER LE LUSITANIA

NEW-YORK, 17. — Le capitaine Benjamin Leavitt, de Philadelphie, a brisé tous les records pour sauvetage sous-marin en ramenant à la surface des eaux une cargaison de cuivre de \$600,000. Cette cargaison était au fond de la mer depuis 1869 avec l'épave de la frégate anglaise "Cape Horn", au large de la côte du Chili. Le capitaine Leavitt et ses scaphandriers ont travaillé comme en plein jour à une profondeur de 318 pieds. Ils étaient revêtus d'un uniforme spécial de scaphandrier, inventé par le capitaine et résistant à une grande pression.

Le capitaine Leavitt voudrait maintenant attendre l'épave du "Lusitania" pour en extraire les trésors qu'elle contient. Ces trésors ont une valeur de \$4,000,000 à \$5,000,000. Le bateau de sauvetage de Leavitt est le "Backley".



PECHER (revenant bredouille): "Menteur!" — The Passing Show.

SHERBROOKE A RECU \$835,200 SELON CETTE LOI

Rapport final sur les logements ouvriers. — La province de Québec a avancé \$7,369,689 à vingt-huit municipalités qui ont construit ou fait construire 2,100 maisons d'habitation. — A Sherbrooke 257 logements ont été construits par des particuliers ou la compagnie formée dans ce but.

UN CHAPITRE CLOS

(Spécial à La Tribune) QUEBEC, 17. — M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales et directeur du logement, a préparé un rapport final sur les opérations pour la période de temps comprise entre le 1er janvier 1919 et le 30 juin 1924.

On sait que la part de la province de Québec, sur la somme de \$22,000,000 mise à la disposition des provinces pour être prêté en vertu de la loi des logements ouvriers, fut fixée à \$8,688,568. Une loi fut passée par la législature de Québec, en 1918, qui était le complément de celle de 1914. Toutes deux firent partie du "plan général d'habitation de la province de Québec".

Le Dr Emile Nadeau fut d'abord nommé directeur du logement, le 26 avril 1919. Au début, il avait suggéré les règlements suivants:

- 1.—La création d'une commission technique composée d'un architecte-urbaniste, d'un architecte et d'un ingénieur sanitaire pour fournir aux cités et villes les renseignements techniques concernant le logement et la construction;
- 2.—Une retenue de 2 1/2 p. sur les avances faites aux municipalités pour légaliser les dépenses du service des logements ouvriers.

Ces règlements furent approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil, le 23 juillet 1919.

Les municipalités ont été consultées au sujet de la retenue de 2 1/2 p. c. et à la date ci-dessus, dix municipalités avaient répondu affirmativement et fait des applications pour un montant total de \$4,530,000.

Le 28 octobre 1919, le lieutenant-gouverneur en conseil approuva les règlements suivants soumis par le Dr Nadeau, directeur du logement:

- 1.—Qu'une retenue de 2 1/2 p. c. conformément à l'arrêté-ministère No 1151, en date du 23 juillet 1919, soit faite;
- 2.—Que des débetures en domination de \$100.00 et ses multiples, avec intérêt de 5 p. c. payable semi-annuellement le 1er janvier et juillet, soient déposées chez l'honorable trésorier de la province par les cités et villes;
- 3.—Que l'honorable trésorier de la province soit autorisé à accepter des débetures intermédiaires durant l'impression ou l'émission des débetures permanentes des cités et villes.

4.—Que l'intérêt sur les avances aux cités et villes soit chargé depuis la date à laquelle telles avances sont faites par Ottawa à la province. Que l'intérêt dû et non payé à chaque semestre porte intérêt.

5.—Que toute cité ou ville qui aura reçu des avances devra être chargée d'au moins 1/2 p. c. des avances reçues pour être employée comme suit:

- a) Pour payer par versements semestriels le montant dû sur les coupons d'intérêt des débetures non-rachetées;
- b) Pour créer un fonds d'amortissement suffisant pour racheter toutes les débetures dans une période de 30 ans.

6.—Au cours des opérations, l'intérêt dû sur les avances sera chargé sur le capital au cas d'absence de revenu durant cette période.

7.—Toute cité ou ville qui aura reçu un octroi devra voir à ce que toutes les maisons construites soient assurées contre le feu pour toute la durée du prêt.

SAVON BABY'S OWN

Le Meilleur pour Bébé

Le docteur Emile Nadeau, directeur du logement, a été en fonction du 26 avril 1919, au mois de février 1920. Les opérations pour logements ouvriers pendant ce temps ont été les suivantes:

Quarante-deux municipalités firent des demandes pour un montant total de \$16,930,000. Québec demanda \$3,000,000; Verdun, \$1,500,000; Hull, Longueuil, Montréal-Sud, Saint-Laurent et Trois-Rivières demandèrent chacun \$1,000,000. Montréal et plusieurs autres cités et villes demandèrent des montants indéterminés.

Les octrois accordés durant cette période s'élevèrent à \$650,000, dont \$150,000 à Sainte-Anne de Bellevue et \$500,000.

Une commission technique, créée le 23 juillet 1919 par le gouvernement, fut révoquée le 19 février 1920, en même temps que le gouvernement acceptait la démission du Dr Emile Nadeau comme directeur du logement ouvrier et le remplaçait par M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, et révoquait aussi la retenue de 2 1/2 p. cent.

L'arrêté ministériel No 648, en date du 7 avril 1920, approuvait, à la suggestion du nouveau directeur du logement, certains amendements aux cédules A. B. et C., dans le but d'en rendre moins rigoureuses certaines dispositions et de faciliter la mise en opération du "Plan général d'habitation de la province de Québec". Cet arrêté-ministère a été approuvé par l'arrêté-en-council du lieutenant-gouverneur, P. C. 1090, en date du 19 mai 1920.

Des amendements ont été apportés à la loi 4 Geo. V, Ch. 47, par la loi 10 Geo. V, Ch. 71, et à la loi 9 Geo. V, Ch. 10 par la loi 10 Geo. V, Ch. 10.

Avec le prêt du gouvernement de la province les conseils municipaux pouvaient:

- (a) Construire eux-mêmes des maisons d'habitation sur des terrains qui leur appartenait d'avance ou d'acheter par eux à cette fin;
- (b) Prêter à des compagnies de bonne foi organisées spécialement sous la loi 4 Geo. V, Ch. 47;
- (c) Prêter à des particuliers propriétaires de lots pour y construire une maison d'habitation pour leur occupation personnelle.

Les compagnies de construction ci-dessus mentionnées avaient droit à un prêt de 85 p. c. de la valeur de l'habitation et du terrain; le maximum de cette valeur, pour les fins du prêt étant limité à un montant de \$4,500.

Les particuliers avaient droit à un prêt maximum de \$3,600, c'est-à-dire à 80 p. c. de la valeur maxima de \$4,500, y compris la valeur du site et des améliorations nécessaires.

Le 28 juin 1923, M. B. J. Roberts, secrétaire du département des finances, à Ottawa, adressa au sous-ministre des affaires municipales une lettre par laquelle il informait que le gouvernement fédéral avait pris la décision de ne plus faire de prêt pour la construction de maisons d'habitation que dans les cas où les gouvernements provinciaux se seraient engagés avec les municipalités.

Le 29 mars 1924, M. J. C. Saunders, sous-ministre des finances, à Ottawa, adressa un télégramme à l'honorable trésorier de la province, lui communiquant la décision du ministre des finances de ne plus considérer à l'avenir aucune demande de prêt pour la construction de maisons d'habitation. Ceci mettait le point final au chapitre du "Plan général d'habitation de la province de Québec", en autant que la construction de nouvelles maisons était concernée.

Jusqu'au 30 juin 1924, les opérations totales faites en vertu de cette loi se résument comme suit:

Une somme totale de \$7,369,689.62 a été avancée à 28 municipalités; 2,100 logements ont été construits, dont 210 par les municipalités elles-mêmes, 1190 par des compagnies et 700 par des individus. De ce nombre, 51 logements ont été construits pour des soldats.

En résumé, avec un prêt total de \$7,369,689.62 des logements ont été construits au nombre de deux mille cent (2100); soit pour un prêt moyen de \$3,556.99 chacun.

En prenant pour valeur moyenne de la construction faite sous l'autorité du "Plan général d'habitation de la province de Québec" la somme de \$4,500.00, sans compter la plus-value du terrain, la valeur immobilière dans les sus-dites vingt-huit municipalités aurait augmenté de \$4,450,000.00.

Voici les détails des avances faites à ces 28 municipalités: Aylmer, \$399,250.00; Bagotville, \$100,000.00; Cap-de-la-Madeleine, \$29,000.00; Chicoutimi, \$248,600.00; Dorval, \$3,500.00; Drummondville, \$250,000.00; East- Angus, \$60,000.00; Grand-Mère, \$73,100.00; Greenfield Park, \$12,895.00; Lac-Beauport, \$381,990.00; Laprairie, \$27,200.00; Lasalle, \$34,055.62; Lauzon, \$22,320.00; La Tuque, \$225,000.00; Longueuil, \$297,740.00; Montréal-Est, \$168,000.00; Mont-Royal, \$397,800.00; Pointe-aux-Trembles, \$150,000.00; Québec, \$1,470,000.00; Rimouski, \$84,400.00; Rivière-du-Loup, \$42,300.00; Sainte-Anne-de-Bellevue, \$180,000.00; Saint-Jean, \$132,460.00; Saint-Lambert, \$1,048,299.00; Saint-Laurent, \$280,000.00; Sherbrooke, \$835,200.00; Thetford-Mines, \$66,980.00; Verdun, \$399,600.00.

L'ATTITUDE DES E.-UNIS N'EST PAS CE QUE L'ON CROIT

On considère, dans les milieux officiels américains, que la participation des Etats-Unis à la Conférence des Finances n'est pas de nature à les obliger à l'avenir de se mêler des questions intéressant l'Europe. — Cette thèse ne s'accorde pas avec celle des journaux français.

LES EAUX DU MICHIGAN

(Presse Associée) WASHINGTON, 17. — L'administration considère que la participation américaine à la conférence des finances n'implique nullement le gouvernement américain dans les affaires européennes, et qu'elle ne l'oblige point à se mêler, à l'avenir, des questions intéressant l'Europe.

Elle ne s'accorde pas avec les articles des journaux français et anglais, disant que la conférence de Paris a marqué la rentrée des Etats-Unis sur la scène européenne, d'une manière que l'on avait jusqu'ici évitée dans le passé.

On affirme que, seules, les circonstances ont amené à participer à la conférence et que le refus de prendre part à la conférence aurait voulu dire que les Etats-Unis renonçaient au droit de percevoir de justes dettes de l'Allemagne. Maintenant que la conférence a attribué une certaine partie des réparations allemandes, aux Etats-Unis et a reconnu la légitimité des réclamations américaines, l'administration espère que le gouvernement américain se trouve exactement dans la même position vis-à-vis des autres questions européennes.

VOIES NAVIGABLES

WASHINGTON, 17. — Le bill des ports et des rivières que la Chambre a adopté aujourd'hui, par un scrutin de 179 à 7, contient différentes crédits affectant les Grands Lacs. Le bill consacre la somme de \$39,000,000 à la construction d'une voie navigable, autorise une inspection des Grands Lacs de Duluth à Buffalo, en vue de creuser un chenal pour les navires ayant un tirant de 20 pieds, permet de tracer les plans pour un canal des Grands-Lacs à la rivière Hudson pour les navires de 20 et de 25 pieds.

On s'attend que les crédits nécessaires à la commission du Saint-Laurent soient demandés au Sénat.

PROTESTATIONS

CLEVELAND, Ohio, 17. — Près de trois cents délégués représentant environ quatre-vingts ports différents sur les Grands Lacs se sont réunis aujourd'hui sous les auspices de l'Association des Grands Lacs afin de protester officiellement contre le détournement des eaux du lac Michigan par le canal de drainage de Chicago.

Un comité fut nommé à la séance de l'après-midi pour rédiger une résolution de protestation contre la manière d'agir de Chicago.

M. C. A. Maguire, ancien maire de Toronto, déclara: "Nous, Canadiens, ne pouvons comprendre qu'une ville américaine puisse continuer au mépris des tribunaux et du Congrès à tenir à son système. Nous avons été désagréablement surpris lorsque nous avons appris que Chicago avait par l'entremise de ses comités d'experts, préparé son rapport sur le canal de neuf pieds entre Chicago et la rivière Mississippi, et l'avait publié avant la récente décision de la Cour Suprême.

"La population du Canada, dit-il, comprend l'importance de sauvegarder l'héritage confié à tous les peuples dans les eaux des Grands Lacs et nous nous unissons à la population de ce pays pour nous opposer à l'attitude prise par Chicago".

PERTES DE PLUSIEURS MILLIONS

WASHINGTON, 17. — Le détournement de dix mille pieds cubes d'eau par seconde du lac Michigan à la rivière Illinois, près de Chicago, ferait perdre annuellement \$2,500,000 aux armateurs des Grands Lacs et l'équivalent de 4,000,000 de tonnes de charbon aux consommateurs d'énergie de l'Est, suivant ce qu'on déclare des témoins, aujourd'hui, devant la commission sénatoriale du St-Laurent.

L'Indiana et le Wisconsin se sont unis à l'Etat de New-York pour combattre le bill présenté à la dernière session par le sénateur républicain McCormick, de l'Indiana.

VIOLATION D'UN TRAITE

WASHINGTON, 17. — Plusieurs témoins devant la commission spéciale du Sénat ont mis en doute aujourd'hui la constitutionnalité du projet de canalisation du Saint-Laurent, à cause du détournement des eaux des Grands Lacs qui constituerait une violation du traité canadien relatif aux Grands Lacs.

M. F. M. Renshaw, de la Chambre de commerce de Buffalo, déclara que la récente décision de la Cour Suprême tenait pour illégale le détournement des eaux du Michigan par le district sanitaire de Chicago.

Le représentant républicain Woodward Voight, du Wisconsin, fondé de pouvoir pour le procureur général de l'Etat, déclara que le projet de détournement à Chicago créerait un très mauvais précédent d'aide fédérale à une municipalité aux dépens de ses voisins.

Il reconnut que le gouvernement avait le droit de prendre l'eau néces-

Chassez le rhumatisme! En évitez la douleur en vous frictionnant!



Mettez les drogues de côté! Faites pénétrer l'huile St. Jacobs si adoucissante et si efficace dans vos articulations endolories et raides, et vous serez soulagé instantanément. L'huile St. Jacobs est un inefficace médicament antirhumatismal qui ne décapote jamais et ne saurait brûler la peau.

Procurez-vous une bouteille de 35 cents d'huile St. Jacobs dans n'importe quelle pharmacie et vous serez bientôt débarrassé de toute sensibilité, douleur et raideur. En usage depuis 65 ans contre rhumatisme, sciaticque, névralgie, lumbago, mal de dos, entorses.

TRANSFORMATION DES CHUTES NIAGARA

La partie canadienne des Chutes se "suicide". — Elle recule de cinq pieds par année.

WASHINGTON, 17. — La "Smithsonian Institution" a rendu public un rapport de M. Samuel S. Weyer, attaché au département de technologie minière du National Museum. D'après ce rapport la partie canadienne des chutes de Niagara "se suicide", s'il est permis de parler ainsi, en étant reculée par le temps, au taux de cinq pieds par année. Pour conserver la beauté scénique des chutes canadiennes, M. Weyer propose la construction d'îles artificielles ou d'une digue submergée, au-dessus des chutes "pour empêcher la concentration de l'eau dans la brèche en forme de V, pour assurer une distribution assez uniforme de l'eau et pour réduire au minimum le broillement qui forme et le falcissement."

Faisant remarquer que les chutes canadiennes portent à peu près 94 pour cent de l'eau allant sur toutes les chutes, M. Weyer affirme qu'il y a un développement possible de 87,000 pieds cubes par seconde, ce qui ajouterait à peu près 2,500,000 c. v. à la production actuelle. M. Weyer a affirmé aussi qu'en novembre 1924, la beauté des chutes avait été grandement affectée par des annonces et des monceaux de déchets, dans la gorge, par la fumée des manufactures, par des pièces de machines dispersées autour de la partie canadienne et par le manque d'harmonie des bâtiments avec les rochers environnants.

CARICATURISTE DECEDE

LONDRES, 17. — Harry Furniss, célèbre artiste en caricature, auteur et conférencier, est décédé avant-hier, à Londres. Ce fut lui qui rendit légendaire le fameux collet de Gladstone, et illustra dans le "Punch" les fameux articles parlementaires de Henry Lucy. L'un des fils de M. Furniss est M. Mackenzie Furniss, de la "Gazette" de Montréal.

UN SURPLUS POUR 1925

PARIS, 17. — Les revenus de la France, pour 1925, surpasseront ses dépenses de 34,000,000 de francs, soit \$1,815,000, suivant une prévision du rapport du comité du budget présenté à la Chambre des députés.

UN CABINET BOURGEOIS EN ALLEMAGNE

Le nouveau ministère du Dr Luther est assuré de 303 voix sur 493. — Ce gouvernement est le premier depuis la fondation de la République qui soit appuyé uniquement sur les partis conservateurs et bourgeois.

FIN DE L'IMBROGLIO

(Presse Associée) BERLIN, 17. — Le Dr Hans Luther, ex-maire d'Essen et ministre des finances dans le gouvernement Marx-Stroemmann, est maintenant chancelier d'Allemagne. Il reçut ce titre cet après-midi du Président Ebert après qu'il eut assuré qu'il avait trouvé une solution à la longue crise ministérielle.

Le nouveau gouvernement est le premier depuis la fondation de la République qui soit appuyé uniquement sur les partis conservateurs et bourgeois. Il se présentera au Reichstag demain après-midi. Le voici:

- Ministre des affaires étrangères, le Dr Stresemann.
- Ministre des finances, M. Sarmisch.
- Ministre de l'Intérieur, Martin Schiele.
- Ministre de l'économie, le Dr Karl Neuhaus.
- Ministre du ravitaillement, le comte de Kanitz.
- Ministre du travail, Heinrich Brauns.
- Ministre de la justice, le Dr Schubert.
- Ministre des postes et télégraphes, M. Stingele.
- Ministre de la défense, Otto Geeseler.

Il fallut 6 jours pour résoudre l'imbroglio parlementaire. La situation politique était embrouillée depuis mai dernier. Elle dégénéra en véritable chaos après les élections au Reichstag, qui ne donnèrent la majorité à aucun parti.

Le cabinet moribond du chancelier Luther donna une excellente idée de la variété des courants contraires qu'il dut dompter avant de pouvoir amorcer les négociations avec les chefs de parti. Il est le résultat de puissantes efforts pour écarter le parti socialiste et les partis libéraux de la conduite des affaires publiques.

Le chancelier a pu restreindre chacun des partis qui ont contribué à son cabinet, à un poste, mais ses ministres "indépendants" sont surtout recrutés dans les partis nationalistes ou populistes.

La composition politique du cabinet donne aussi une idée de la politique que les nationalistes allemands et leurs alliés politiques se proposent de suivre avant les élections présidentielles de printemps prochain.

Ce revirement vers la droite fait pressager un vif conflit entre les forces de la réaction et les éléments libéraux aux prochaines élections. Pour le moment, le nouveau cabinet ne se traîne pas en danger, car il entre dans la carrière avec 303 voix sur 493 en sa faveur au Reichstag.

VIBRANTE PERSONNALITE

BERLIN, 17. — Le Dr Hans Luther est plutôt un nouveau venu dans la politique. Sa réputation d'administrateur habile, l'a acquis au service des municipalités, spécialement comme lord-maire d'Essen, poste qu'il abandonna en octobre 1923 pour devenir ministre des finances dans le deuxième cabinet Stroemmann.

Le nouveau chancelier, qui n'est officiellement allié à aucun des grands partis du Reichstag et qui n'était supposé représenter aucun parti dans le dernier ministère, a reçu le surnom de

AVAIT DE MAUVAIS MOMENTS AVEC SON COEUR

Mme C. Martin, R. R. No 2, Orillia, Ont., écrit: "Mon cœur m'a pendant longtemps, cause beaucoup d'inquiétude, et très souvent j'avais de très mauvais moments. J'avais des évanouissements et mon mari dut avoir quelqu'un pour rester avec moi tout le temps. Il me procura tout ce qu'il put s'imaginer pour essayer de me faire du bien, mais rien ne semblait m'aider. Un jour une amie vint me voir et me conseilla d'essayer les

PILULES MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS

Mon mari alla m'en chercher deux boîtes, et après que la première fut finie je me sentais une toute autre femme. Je ne puis trop le recommander à tous ceux qui souffrent de quoi que ce soit avec leur cœur ou leurs nerfs."

Les Pilules Milburn pour le Cœur et les Nerfs ont été sur le marché depuis plus de 30 ans et sont préparées seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Tous les pharmaciens les vendent.

de "Cerbère du Trésor", par la formation avec laquelle il a réalisé des économies dans l'administration et s'est opposé aux pillages des législateurs et des Etats contre le Trésor national.

Le Dr Luther est un homme d'une vibrante personnalité, bon orateur et ceux qui ont fait partie des commissions financières le connaissent pour un indomptable controversiste. Il est âgé de 46 ans. Lorsque les Franco-Belges occupèrent Essen en janvier 1923, le Dr Luther était maire de la ville. Il voulait résister à l'occupation par la parole du moins, mais il fut obligé d'abandonner son poste.

L'élévation du ministre des finances à la chancellerie n'a pas été sans raison. Récemment, il perdit son épouse, âgée de 44 ans, et ses deux filles âgées de 3 et 10 ans, ses uniques enfants.

CAPELTON

— Mlle Laura Macdonald est revenue de Montréal, après avoir passé ses vacances chez ses parents.

— M. et Mme Ernest Baron et leurs enfants étaient à Rock-Forest, chez des parents, dimanche dernier.

— M. Aristide Carboneau et M. H. Goulet étaient à North-Haley, dimanche dernier.

— Étaient à Sherbrooke dernièrement: MM. E. Leclerc, H. Bachand, S. Milford, B. Daigault, O. Daigault, J. MacDonald, H. Goulet et J. Paradis.

QUEBEC CENTRAL

Quatre trains directs entre SHERBROOKE et QUEBEC

La saison annuelle de concerts dans comportant wagons-Pullman ou Salon et wagons-restaurants. Raccordements à Québec, Lévis et Charny pour tous les points au Nord ou à l'ouest.

Taux et autres informations gracieusement fournis par les Agents de billets de la ville ou des gares, ou par le département général des passagers, Sherbrooke.

G. D. WADSWORTH, Agent Général du Traffic des passagers.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL, TORONTO, CANADA

1924

UNE AUTRE ANNEE PROSPERE

Nouvelles Assurances Emises	60 Millions
Assurances en Vigueur	281 "
Revenu	14 "
Actif	53 "

Le montant des Nouvelles Assurances, l'augmentation dans l'actif et les paiements faits, aux assurés furent les plus considérables dans les annales de la Compagnie. La réserve pour les dividendes aux Assurés s'élève maintenant à \$3,501,740, dont \$1,193,806 seront versées aux assurés comme dividendes en 1925.

ECRIVEZ POUR UN EXEMPLAIRE DU RAPPORT ANNUEL.

C. O. PALMER, C. E. DELOME, A. A. TATE, Agents, Sherbrooke, Qué.

GEO. J. ALEXANDER, Agent, Richmond, Qué.